



Rapport annuel d'Ingenium 2023-2024



Table des matières

| | |
|---|----|
| Message du président du conseil et de la présidente-directrice générale | 3 |
| Gouvernance | 5 |
| Survol d'Ingenium | 9 |
| Faits saillants de l'année à Ingenium | 11 |
| Rapport sur les indicateurs de rendement | 17 |
| Partenariats | 30 |
| Rapport de gestion | 31 |
| États financiers | 41 |

ISSN 2293-894X

Message du président du conseil et de la présidente-directrice générale

Ingenium est un lieu de découverte unique. Ingenium suscite l'émerveillement par des expériences qui invitent les gens à explorer le monde de la science et de l'innovation, non seulement dans ses trois musées nationaux mais aussi en ligne et partout au pays.

Le Centre Ingenium et les trois musées d'Ingenium sont situés sur le territoire ancestral non cédé de la nation des Algonquins Anishinaabe. Ingenium s'est d'ailleurs engagée à travailler avec les peuples autochtones afin de représenter la culture et le savoir des Premières Nations, des Inuits et des Métis, en enrichissant davantage sa collection, sa programmation et ses services nationaux.

Ingenium a fait de grands progrès dans la poursuite des trois objectifs de son plan stratégique au cours de l'exercice 2023-2024, ayant collaboré avec une grande variété d'organismes des secteurs public, privé et universitaire pour innover, ayant repoussé les limites de l'accessibilité et de l'engagement pour rejoindre plus de gens et entrer en lien avec les Canadiens et Canadiennes, et ayant renforcé nos fondations organisationnelles pour travailler sur notre viabilité à long terme. L'exercice dernier a été la quatrième année de notre plan stratégique quinquennal, et nos efforts ont donné lieu à des résultats tangibles pour la population canadienne.

Nos nombreux partenariats et collaborations ont contribué à renforcer notre capacité de concevoir des programmes et expositions tant dans les musées que virtuellement en ligne. Des personnes de tous âges ont pu profiter d'une programmation attrayante et multisensorielle au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada, au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et au Musée des sciences et de la technologie du Canada. Portés par un puissant intérêt envers nos expositions et activités spéciales, nous avons accueilli un total de 621 631 visiteurs au cours de l'exercice 2023-2024, et nous percevons cette augmentation de la fréquentation par rapport à l'an dernier comme une indication positive que les visiteurs apprécient les expériences que nos musées ont à offrir.

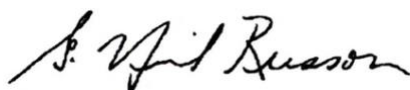
En plus d'avoir travaillé sur nos expériences muséales sur place, nous avons mis cette année la dernière main à l'offre d'une nouvelle expérience pour les visiteurs, soit des visites publiques de la plus grande collection d'artefacts scientifiques et technologiques du Canada qui est entreposée chez nous, au Centre Ingenium. Les gens de tous âges auront ainsi accès à notre collection unique et pourront découvrir d'innombrables récits de science et d'innovation allant du sol à l'espace et à tout ce qui se trouve entre les deux.

En coulisse, nous avons préparé le terrain en vue de la modernisation de nos systèmes informatiques, ce qui se traduira par de nouvelles façons de travailler à l'échelle de l'organisme. Nos employés seront ainsi mieux outillés pour offrir une grande valeur à nos visiteurs et à nos partenaires. Nous tenons d'ailleurs à saluer le dévouement et la passion de ces derniers qui, collectivement, rendent possible la prestation de nos programmes de STIAM (les sciences, la technologie, l'ingénierie, les arts et les mathématiques) d'un bout à l'autre du pays. Aussi indispensables à notre programmation sont nos bénévoles qui mettent à contribution leur expertise particulière, leur expérience et leurs connaissances dans des domaines précis, et qui contribuent ainsi à créer les expériences mémorables que nous promettons à nos visiteurs.

Nous remercions également les membres de notre conseil d'administration, dont l'engagement envers notre mission et les conseils qu'ils prodiguent à la direction d'Ingenium contribuent grandement à notre réussite, année après année. Nous aimerions profiter de cette occasion pour exprimer notre gratitude à Mme Marian K. Brown, dont le mandat d'administratrice a pris fin en 2023-2024.

Nous aimerions également reconnaître et remercier le gouvernement du Canada pour son soutien financier continu, qui est essentiel à la capacité d'Ingenium de favoriser une culture scientifique et technologique partout au pays. Nous sommes reconnaissants aussi du soutien financier de la Fondation Ingenium, de son conseil d'administration et de ses donateurs, qui nous aide à atteindre nos objectifs.

Cette année a certainement été un tremplin vers un avenir encore meilleur, et si les activités et résultats de 2023-2024 sont indicateurs de la suite des choses, alors l'exercice qui s'amorce devrait être une autre année exceptionnelle pour Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada.



Neil Russon,
président du conseil



Christina Tessier,
présidente-directrice générale

Gouvernance

Ingenium¹ est une société d'État dirigée par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le gouverneur en conseil sur recommandation du ministre du Patrimoine canadien et choisis par le biais d'une démarche ouverte, transparente et fondée sur le mérite. Les membres sont représentatifs des régions, de la dualité linguistique et de la diversité culturelle du Canada. Par l'entremise du ministre, le conseil est responsable devant le Parlement des affaires d'Ingenium.

Le conseil peut compter jusqu'à 11 administrateurs, dont un président et un vice-président. Les administrateurs sont nommés pour une période d'un maximum de quatre ans, et peuvent siéger pendant trois mandats consécutifs (deux dans le cas du président et du vice-président). Si personne n'a été nommé pour remplacer un administrateur dont le mandat est terminé, le titulaire du poste à pourvoir peut continuer de siéger jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé. Les membres du conseil sont collectivement responsables du leadership stratégique, de la responsabilisation, de la gestion de l'exploitation commerciale et des affaires d'Ingenium, et de l'évaluation de rendement du président-directeur général ou de la présidente-directrice générale; ils veillent à ce que toutes les obligations conférées à l'organisme par la *Loi sur les musées* et par la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* soient respectées. Le conseil a aussi l'occasion d'échanger avec la population à son assemblée publique annuelle, au cours de laquelle il parle du mandat, des priorités et de l'orientation financière d'Ingenium. Le conseil d'administration entier s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice financier 2023-2024.

STRUCTURE DES COMITÉS

Le conseil d'administration est appuyé par quatre comités. Leurs principales responsabilités sont décrites ci-dessous.

Comité exécutif

Le Comité exécutif (CE) est composé du président, du vice-président, des deux présidents de comités permanents et du président-directeur général, qui y siège en tant que membre sans droit de vote. Ce comité a le plein pouvoir d'agir lorsqu'il n'est pas possible de réunir rapidement la totalité des membres du conseil d'administration. Il n'a pas été nécessaire que le Comité exécutif se réunisse au cours de l'exercice financier 2023-2024.

Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques

Le Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques (CFVGR) supervise la gestion financière d'Ingenium ainsi que ses pratiques et systèmes d'information. Ce comité examine les plans quinquennaux d'exploitation et d'immobilisations d'Ingenium ainsi que les états financiers annuels et trimestriels, et conseille les administrateurs à ces égards.

1. L'appellation légale d'Ingenium selon la *Loi sur les musées* est Musée national des sciences et de la technologie.

Ce comité choisit les vérificateurs internes, examine les plans et rapports des vérificateurs, conseille les administrateurs, et supervise les politiques et pratiques d'Ingenium en matière de gestion des risques.

Ce comité se compose d'au moins quatre et d'au plus six membres du conseil en plus du président et du président-directeur général, qui peut assister aux réunions mais sans droit de vote. Le Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques a tenu quatre réunions en 2023-2024.

Comité de la gouvernance

Le Comité de la gouvernance (CG) surveille et examine la gouvernance d'Ingenium en ce qui concerne les pratiques exemplaires, et formule des recommandations visant à améliorer l'efficacité opérationnelle. Le comité examine également la structure et la composition des comités du conseil, et veille à ce que des mécanismes d'autoévaluation du conseil soient en place. Le comité établit les objectifs de rendement annuels du président-directeur général, assure la surveillance de la gouvernance en ce qui concerne la santé et la sécurité des employés d'Ingenium ainsi que la culture et les valeurs de la société, examine la nomination des membres du conseil et la reconduction de leur mandat, et fait des recommandations à ces égards. Le comité est composé d'au moins quatre et d'au plus six membres du conseil, en plus du président du conseil. Le président-directeur général peut assister aux réunions du comité sans droit de vote. Le Comité de la gouvernance s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice financier 2023-2024.

Comité de la durabilité et du rayonnement

Établi en août 2020, le nouveau Comité de la durabilité et du rayonnement (CDR) consiste à soutenir le conseil d'administration en fournissant une orientation stratégique à l'organisme afin qu'il puisse parvenir à une plus grande stabilité financière, à la diversification de ses revenus et à l'engagement de ses parties prenantes. Le comité se compose d'au moins quatre et d'au plus six membres du conseil en plus du président du conseil. Le président-directeur général peut assister aux réunions mais sans droit de vote. Le Comité de la durabilité et du rayonnement s'est réuni à quatre reprises en 2023-2024.

Conseil d'administration (au 31 mars 2024)

Nom, région

Mandat – COMITÉS DU CONSEIL

Neil Russon, Nouveau-Brunswick

Du 9 mai 2019 au 8 mai 2027 – présidence du conseil, CE (présidence), CFVGR, CG, CDR

Mary Anne V. Chambers, Ontario

Du 6 octobre 2023 au 5 octobre 2027 – vice-présidence du conseil, CE, CG (présidence)

Doramy Ehling, Colombie-Britannique

Du 4 novembre 2022 au 3 novembre 2026 – CG, CDR

Gervan Fearon, Ontario
Du 4 novembre 2022 au 3 novembre 2026 – CFVGR

A. Christian Idicula, Alberta
Du 1^{er} mars 2018 au 6 octobre 2025 – CE, CFVGR (présidence), CDR

Jascha Jabes, Ontario
Du 2 décembre 2022 au 1^{er} décembre 2026 – CE, CG, CDR (présidence)

Daniel Lanteigne, Québec
Du 4 novembre 2022 au 3 novembre 2026 – CG

Andréanne Leduc, Québec
Du 27 octobre 2017 au 3 novembre 2025 – CFVGR

Tracy Primeau, Ontario
Du 4 novembre 2022 au 3 novembre 2026 – CFVGR

Kirstine Stewart, hors Canada
Du 13 avril 2021 au 12 avril 2024 – CFVGR, CDR

Un poste d'administrateur est vacant.

Membres du conseil dont le mandat a pris fin au cours de l'exercice 2023-2024 :

Marian K. Brown, Colombie-Britannique
Du 30 juin 2019 au 29 juin 2023 – vice-présidence du conseil, CE, CG (présidence), CDR

Haute direction

Les activités quotidiennes d’Ingenium sont administrées par le président-directeur général ou la présidente-directrice générale, avec l’aide de l’équipe de hauts dirigeants ci-dessous.



En date du 31 mars 2024, ces postes étaient occupés par les personnes suivantes :

- Présidente-directrice générale : Christina Tessier
- Chef de l'exploitation : Kimberlee Hemming
- Directrice générale, Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada : Kerry-Leigh Burchill
- Directeur général, Musée de l'aviation et de l'espace du Canada : Chris Kitzan
- Directrice générale, Musée des sciences et de la technologie du Canada : Lisa Leblanc
- Vice-présidente, Avancement et partenariats : Amelia Pudiffer
- Vice-présidente, Collection, recherche et gouvernance : Monique Horth
- Vice-président, Numérique, affaires publiques et activités commerciales : Olivier Carré-Delisle

Survol d'Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada

Vision

Ingenium éveille l'ingéniosité.

Mission

Ingenium est un catalyseur qui libère les esprits curieux et créatifs d'une nation d'innovateurs.

Mandat

Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada (ou le Musée national des sciences et de la technologie, selon son appellation légale) a été constituée en tant que société d'État autonome le 1^{er} juillet 1990, en vertu de la *Loi sur les musées*. Le mandat d'Ingenium est énoncé comme suit dans la loi :

« Favoriser la culture scientifique et technologique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et technologiques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technologique et des rapports de ces derniers avec la société sur les plans économique, social et culturel. »

Ingenium administre trois musées nationaux axés sur la science et l'innovation à Ottawa – le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada (MAAC), le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada (MAEC) et le Musée des sciences et de la technologie du Canada (MSTC) – ainsi que le nouveau Centre Ingenium qui abrite une collection exceptionnelle, l'Institut de recherche et le Laboratoire d'innovation numérique.

Ingenium fait passer l'engagement envers la science au niveau suivant en cocréant des expériences participatives, en agissant comme carrefour communautaire, en aidant les Canadiens et les Canadiennes à contribuer à la résolution de défis mondiaux, et en produisant un impact collectif qui s'étend bien au-delà de l'espace physique de ses musées.

Ingenium assure un lien crucial entre la science et la société. Nos inspirants contenus numériques, programmes de rayonnement, expositions itinérantes et espaces de collaboration contribuent à éduquer, à divertir et à intéresser des auditoires partout au Canada et aux quatre coins du monde.

Le Musée de l’agriculture et de l’alimentation du Canada

Le Musée de l’agriculture et de l’alimentation du Canada offre des démonstrations de connaissances culinaires interactives et des expositions immersives dans une ferme fonctionnelle située au cœur de la capitale nationale. On y présente les grands jalons de l’agriculture canadienne qui inspirent et éclairent l’avenir de la sécurité alimentaire et de l’agriculture durable. On y met également en lumière les liens entre la science et la technologie agricoles et le quotidien des Canadiens. Sur place, les visiteurs ont une occasion unique d’assister à des démonstrations pratiques, de participer à des programmes saisonniers et de voir diverses races d’animaux de ferme ainsi que la technologie agricole. En virtuel, les visiteurs et auditoires nationaux peuvent accéder à des modules d’apprentissage, des expériences scientifiques, des recettes et des programmes en ligne qui traitent des questions clés de notre époque.

Le Musée de l’aviation et de l’espace du Canada

Le Musée de l’aviation et de l’espace du Canada est judicieusement situé à l’aéroport historique de Rockcliffe, une ancienne base militaire. Le musée fait revivre l’aviation canadienne depuis ses débuts, en 1909, jusqu’à aujourd’hui. On y présente la plus grande collection sur l’aviation du Canada, qui est considérée comme une des plus belles au monde, comprenant plus de 130 aéronefs ainsi que des artefacts tels que des hélices et des moteurs. Les visiteurs sont initiés aux services aériens civils et militaires, et peuvent découvrir le monde passionnant des vols spatiaux. Le Canadarm (« bras canadien ») original de la navette spatiale *Endeavour* est une des pièces phares des expositions sur les technologies spatiales présentées au musée.

Le Musée des sciences et de la technologie du Canada

Le Musée des sciences et de la technologie du Canada raconte le récit de l’innovation par le truchement de la découverte, du jeu et de l’apprentissage expérientiel. Faisant le pont entre la science, la technologie et les visiteurs, les espaces immersifs du musée inspirent à mieux comprendre le rôle intégral que joue l’innovation dans le façonnement de notre avenir commun. En parcourant les expositions du musée, en visitant la Scène démo ou en bricolant dans l’espace Exploratek, les visiteurs entrent dans l’histoire des sciences, de la technologie et de l’innovation du Canada.

Le Centre Ingenium

Le Centre Ingenium abrite la collection scientifique et technologique canadienne, soit plus de deux millions d’archives, de documents commerciaux et de livres et plus de 150 000 artefacts. Le complexe héberge également l’Institut de recherche d’Ingenium et le Laboratoire d’innovation numérique d’Ingenium. En misant sur une audacieuse mobilisation et une collaboration d’échelle internationale, ces deux carrefours placent le Centre Ingenium au cœur de la découverte et de l’innovation, engageant les chercheurs, les éducateurs et le public de façons nouvelles et créatives.

Faits saillants de l'année à Ingenium

Collaborer pour innover

Ingenium et ses trois musées sont des lieux exceptionnels d'apprentissages et d'expériences dans le domaine des STIAM qui inspirent les gens de tous âges à s'immerger dans le monde des sciences et de l'innovation. Par la collaboration et les partenariats, nous faisons le pont entre la science et la société et alimentons une culture d'innovation partout au pays. Au cours de l'exercice 2023-2024, nos trois musées se sont associés à des organismes qui sont des chefs de file dans le secteur pour présenter des programmes éducatifs et de nouvelles expositions.

Le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada a continué d'élargir la portée de sa programmation grâce à son vaste réseau de partenaires. Il s'est notamment associé à l'Aviation royale canadienne, au Collège Algonquin, à CAE et au Conseil national de recherches du Canada, pour ne nommer que ceux-là, pour la conception d'une nouvelle exposition intitulée **La Guerre froide**. Inaugurée en avril 2024, l'exposition examine cette époque tumultueuse qui a défini la géopolitique mondiale pendant un peu plus d'un demi-siècle, et comprend notamment des aéronefs et artefacts emblématiques de la Guerre froide. Par ailleurs, le musée a présenté ses populaires festivités de la fête du Canada en partenariat avec NAV CANADA, lesquelles ont attiré plus de 5 000 visiteurs. Le musée a également présenté une activité sur la technologie des bras robotiques comprenant une démonstration avec un prototype de rover martien, le tout en collaboration avec la société Mission Control à Ottawa. Et en mars, le musée a attiré un grand nombre de visiteurs lors de la présentation d'une conférence donnée par des orateurs de l'Agence spatiale canadienne et de la NASA sur le thème de l'exploration lunaire.

Par ailleurs, en novembre, la nouvelle exposition itinérante du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada intitulée **Aquaculture : cultiver les eaux** a été inaugurée au Eptek Art & Culture Centre à Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard, avant d'être présentée, du début mars à la fin mai, à la Bibliothèque publique Raymond-Lagacé à Atholville, au Nouveau-Brunswick. L'exposition sur l'aquaculture a été conçue en collaboration avec Pêches et Océans Canada et la Décennie pour les sciences océaniques au service du développement durable de l'ONU. En partenariat avec l'ambassade de l'Équateur, le musée a inauguré en décembre l'exposition **L'Équateur : les origines du cacao** où les visiteurs apprennent tout sur le cacao, l'ingrédient clé du chocolat. Le musée a également cocréé une exposition photographique intitulée **L'île au milieu de partout** qui décrit un projet archéologique en lien avec l'aquaculture présentement en cours sur une des îles Gulf du nord, en Colombie-Britannique. Conçue en collaboration avec l'équipe du projet archéologique Xwe'etay/Lasqueti, l'exposition reflète l'engagement soutenu du musée envers son initiative de recherche sur la culture alimentaire autochtone.

De côté du Musée des sciences et de la technologie du Canada, une nouvelle exposition itinérante a été inaugurée, début mai, intitulée **Notre quête climatique : de petits pas vers de grands changements** et conçue par Science Nord avec l'appui du gouvernement du Canada. L'exposition encourage les visiteurs à en apprendre davantage sur leur rôle d'acteurs de changement et à résoudre des problèmes au moyen d'une série de jeux et de questionnaires interactifs qui leur donnent les moyens de poser des gestes significatifs. Le musée a également collaboré avec le festival Bal de Neige de la Commission de la capitale nationale en présentant le Samedi science et frissons qui

a rassemblé 15 organismes partenaires venus présenter et expliquer une grande variété de notions scientifiques aux plus de 2 000 visiteurs qui étaient sur place. Un nouveau partenariat a également été établi avec Siemens Healthineers pour la conception de produits d'information à présenter à la Scène démo du musée. Le musée a également collaboré avec le programme Amazon Future Engineer pour présenter une activité spéciale sur des programmes de robotique et d'intelligence artificielle à l'intention des jeunes qui recherchent et méritent l'équité.

Toujours prêtes à aller au-delà des murs des musées pour rejoindre de nouveaux publics, les équipes d'Ingenium ont collaboré avec le ministère des Pêches et des Océans (MPO) du Canada et avec Parcs Canada sur une nouvelle exposition présentée au Centre d'interprétation de Greenwich, à l'Île-du-Prince-Édouard. Avec cette inspirante exposition, les partenaires cherchent à sensibiliser aux menaces qui pèsent sur les espèces aquatiques en péril et à galvaniser les efforts de conservation, non seulement au Canada atlantique mais aussi à l'échelle mondiale. De plus, Ingenium a fait équipe avec le MPO pour concevoir et mettre sur pied des espaces publics pour faire connaître les activités réalisées aux laboratoires du Centre d'entreprise scientifique du Pacifique, à West Vancouver. Des programmes régionaux et numériques pour les écoles et le grand public ont en outre été élaborés en collaboration avec ce centre. Enfin, des travaux préliminaires sont en cours avec plusieurs partenaires des secteurs public et privé pour la construction d'un nouveau centre d'interprétation à l'écloserie Snootli à Bella Coola, en Colombie-Britannique, où les gens pourront en apprendre davantage sur les saumons et en observer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le tout afin de sensibiliser à l'environnement et de protéger les écosystèmes côtiers du Canada.

En 2023-2024, l'Institut STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) d'Ingenium a présenté dix ateliers de perfectionnement professionnel à des enseignants du primaire et du secondaire sur

la façon de mieux enseigner les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques en classe. Ingenium a également offert deux ateliers On Démonte! à 152 enseignants de partout au pays dans le cadre de la Vitrine du Réseau canadien des écoles ludiques, en collaboration avec la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

En tant que membre de GénérationAction, une initiative pancanadienne financée par l'Association canadienne des centres de sciences et Environnement et Changement climatique Canada, Ingenium a mis au point avec ces deux partenaires un calculateur d'empreinte écologique numérique et interactif afin de sensibiliser les jeunes au dérèglement climatique. Ingenium a également collaboré avec plusieurs établissements universitaires, la Fondation Rideau Hall, le Conseil national de recherches et SmartICE pour présenter le tout premier Défi innovation Ingenium qui a réuni 96 étudiants postsecondaires dans le cadre d'un concours dont l'objectif est de concevoir un produit numérique apte à susciter l'engagement des jeunes Canadiens envers l'action climatique.

Assurer l'accès à tous

Ingenium s'est engagée à repousser les limites de l'engagement – en tirant profit de la puissance du numérique pour entrer en lien avec la population canadienne, en respectant les communautés de la diversité et en collaborant avec elles, et en se faisant le champion de l'accessibilité physique, cognitive, sensorielle et socio-économique.

Notre plan d'accessibilité oriente nos efforts et initiatives qui visent à offrir des expériences accessibles aux visiteurs dans nos musées ainsi qu'à nos employés et bénévoles. Nous sommes fiers du fait

que notre plan d'accessibilité est mentionné dans le rapport annuel de la dirigeante principale de l'accessibilité du Canada, qui a noté que « Ingenium envoie un message clair sur ce à quoi [elle] s'engage, quand [elle] le fera et qui est responsable de veiller à ce que cela soit fait ».

Pour favoriser un sentiment d'appartenance chez tous les visiteurs dans nos trois musées, le nouveau message suivant est désormais affiché dans toutes les entrées : « Célébrer la diversité, cultiver l'inclusion », un énoncé qui souligne l'engagement d'Ingenium à créer des espaces sécuritaires et accueillants. De plus, chaque musée continue de proposer des programmes visant à éliminer les obstacles à l'accessibilité.

Le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada a continué de présenter ses Mercredis mémorables qui permettent un accès gratuit à la programmation en soirée. Les groupes qui n'ont pas pu profiter des Mercredis mémorables ont été accueillis tout au long de l'année grâce à des services adaptés et au soutien de la Fondation Ingenium et de ses donateurs. De son côté, le Musée des sciences et de la technologie du Canada a présenté des Matinées en douceur certains dimanches matin, avant les heures d'ouverture habituelles, afin de permettre aux visiteurs vivant avec divers handicaps de pleinement profiter d'expériences muséales variées dans un milieu plus calme.

Voulant inclure dans nos programmes des histoires et perspectives diversifiées provenant de communautés variées, et notamment honorer les modes de connaissance autochtones, nous avons fièrement participé à Essor : rassemblement pour l'autonomisation des jeunes autochtones d'Inspire qui a attiré un millier de participants sur place et 500 personnes en ligne.

En collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO et le réseau Histories at Risk, Ingenium a présenté une série de conférences virtuelles intitulée « La vérité avant la réconciliation – histoires autochtones avec les STIM » sur le thème de la gestion des pêches et des connaissances traditionnelles. Nous sommes fiers d'avoir accueilli une délégation de scientifiques maoris chevronnés au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada afin de permettre la transmission de connaissances autochtones à des ministères fédéraux, le tout dans le cadre du Groupe interministériel sur les STIM autochtones (STIM-A).

En décembre, le Musée des sciences et de la technologie du Canada a célébré la Journée internationale des personnes en situation de handicap en accueillant le conférencier Atif Rashid, qui a donné une présentation sur son expérience en tant que personne amputée au-dessus du genou. Le musée a également accueilli les artistes de renom Jenelle Rouse et Kanika Gupta, dont l'atelier Connecting Through Art explore le pouvoir de l'art pour favoriser une communication inclusive et éliminer les obstacles.

En février, le Musée des sciences et de la technologie du Canada a accueilli *Crépu : une exposition d'art de cheveux afro* qui se veut une célébration artistique et une méditation sur les cheveux des personnes noires où les idées sont explorées par la photo, la vidéo, la discussion et la performance.

Une nouvelle exposition a été conçue au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada qui met l'accessibilité en avant-plan, ayant fait l'objet d'essais auprès de personnes en situation de handicap. ***Une agriculture pour l'avenir*** permet aux visiteurs du musée de conduire virtuellement un tracteur et d'en apprendre davantage sur l'agriculture de précision. Cette nouvelle installation invite les gens à monter à bord d'une cabine de tracteur grandeur nature ou à entrer dans une cabine immersive et accessible au niveau du sol. Reconnaissant que l'accessibilité physique peut être difficile à ce musée,

ce dernier a fait appel à la Fondation Rick Hansen pour effectuer une vérification de l'accessibilité des lieux et déterminer les correctifs à apporter. Des recommandations ont ainsi été formulées, et seront mises en œuvre par étapes au cours des années à venir.

En tant qu'institution nationale, Ingenium a un mandat qui dépasse les murs de ses musées à Ottawa. Son travail s'étend ainsi d'un océan à l'autre et à l'autre grâce au recours à des outils numériques et à des programmes en ligne qui stimulent la culture scientifique aux quatre coins du pays. Par exemple, pour améliorer l'accès en ligne à ses collections d'artefacts 2D, Ingenium a lancé un portail web amélioré appelé « Collections » pour donner au public un meilleur accès à ses archives numériques. Un grand nombre de ressources pédagogiques en ligne, d'excursions virtuelles et d'expériences scientifiques à réaliser à la maison ont également été largement consultées par le public d'un bout à l'autre du pays.

En tant qu'organisme résolu à offrir un meilleur accès à toute la population du pays, Ingenium a renouvelé son partenariat avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne et continue de participer au programme Canoo. L'objectif de ce programme est d'offrir aux nouveaux arrivants des expériences transformatrices afin qu'ils se sentent les bienvenus, en leur donnant un accès gratuit ou à prix réduit à des activités culturelles et récréatives partout au Canada.

Renforcer nos fondations

Ingenium a défini quatre stratégies pour assurer sa viabilité à long terme : assurer que les trois musées demeurent des destinations de choix pour les visiteurs, diversifier les revenus et augmenter le financement philanthropique, réaliser le plein potentiel du Centre Ingenium et de la collection nationale, et habiliter les employés pour qu'ils « vivent » nos valeurs communes.

Au cours de l'exercice, Ingenium a accueilli plus de 620 000 visiteurs dans ses musées, et sa communauté de membres a continué de croître, atteignant une moyenne annuelle d'environ 9 300 membres actifs. Offrant des avantages comme l'entrée illimitée dans les musées et l'accès à des événements exclusifs, l'adhésion continue d'être un baromètre important pour Ingenium, lui permettant d'évaluer si ses musées demeurent une destination de choix. Afin d'améliorer sa visibilité et d'attirer plus de visiteurs et de touristes, Ingenium a poursuivi sa collaboration de longue date avec Tourisme Ottawa et Tourisme Outaouais, et a forgé un nouveau partenariat avec l'Association canadienne des automobilistes (CAA) dans le but de promouvoir les musées en tant que destinations de choix dans le nord-est de l'Ontario et d'offrir des rabais aux membres de l'association.

Une légère augmentation des frais de stationnement conjuguée à une augmentation de la fréquentation dans les musées a permis d'accroître les revenus d'exploitation à 9,16 millions de dollars, soit une hausse de 11 % par rapport à l'année précédente. Nos autres activités génératrices de revenus, comme la location de salles, les expositions itinérantes, les camps d'été et la vente au détail dans les boutiques, ont également contribué de façon significative à compenser les pressions inflationnistes continues et les coûts d'exploitation à la hausse. Des investissements en capital ont également été réalisés au cours de l'exercice 2023-2024, notamment l'ajout d'un nouveau petit monte-charge et la réalisation d'un important projet d'aménagement paysager visant à revitaliser les terrains et aires de stationnement au Centre Ingenium et au Musée des sciences et de la technologie du Canada.

Les contributions provenant de partenariats et de dons philanthropiques sont aussi essentielles à la viabilité à long terme de la société. Des ententes de partenariat ont été conclues avec Amazon,

Siemens Healthineers, le Conseil national de recherches du Canada, CAE, Pêches et Océans Canada, Environnement et Changement climatique Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Agence spatiale canadienne, pour ne nommer que ceux-là. Une liste complète des partenaires d'Ingenium est présentée dans la section sur les partenariats du présent rapport.

La Fondation Ingenium et ses généreux donateurs ont continué de soutenir la programmation dans les musées ainsi que les programmes scolaires, le programme AgVenture de rayonnement communautaire, l'initiative GO STIAM pour les jeunes, les conférences Kenneth B. Molson et Curiosité en scène et l'Institut STIM pour les enseignants du primaire.

La clé de la viabilité à long terme de l'organisme demeure toutefois d'exploiter le plein potentiel du Centre Ingenium et de la collection nationale. La collection de classe mondiale que préserve Ingenium compte plus de 150 000 objets, chacun représentant la formidable et complexe histoire de science et d'innovation du Canada.

Au cours de l'exercice 2023-2024, Ingenium a ajouté plusieurs artefacts et documents d'archives à sa collection nationale.

Les nouvelles acquisitions comprennent notamment :

- Le Buffalo CC-115 de de Havilland Canada portant le numéro 452 de l'Aviation royale canadienne. Le Buffalo est représentatif du legs de son fabricant, qui a conçu des avions à décollage et atterrissage courts bien adaptés au climat rigoureux du Canada. Cet avion a d'ailleurs été utilisé lors des essais SWINTER (Service Women in Non-Traditional Environments and Roles) qui ont eu lieu de 1979 et 1985, et qui ont permis pour la première fois à des femmes d'être pilotes, navigatrices et mécaniciennes de bord dans les Forces armées canadiennes. L'arrivée du Buffalo a nécessité d'importants changements dans l'aménagement des avions exposés au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et dans le hangar de réserve adjacent. Cette valse des aéronefs a en outre permis de mieux positionner et exposer les avions et les artefacts, ce qu'apprécieront les visiteurs du musée pendant de nombreuses années.
- Une parka de chasse inuit appelé « parka de la tuberculose » recouvert d'illustrations brodées représentant l'expérience des Inuits dans les sanatoriums pour tuberculeux des régions plus au sud qui étaient ségrégués. Le manteau a de l'importance parce qu'il raconte le vécu des patients inuits atteints de tuberculose et leurs familles dans les années 1950 et 1960 au sanatorium Clearwater Lake, au Manitoba. L'artiste qui a confectionné la parka s'appelle Augatnaaq Eccles; elle considère son œuvre comme un outil pédagogique et estime qu'Ingenium est l'endroit idéal pour le conserver et l'exposer pour toujours.
- Offerte par la société MDA, l'installation de simulation en temps réel SIMFAC a joué un rôle essentiel dans l'histoire de la robotique spatiale canadienne, et a fait une des contributions les plus importantes du pays au programme international de vols habités dans l'espace. Sans le simulateur SIMFAC, la conception, la mise au point et le fonctionnement de l'emblématique « bras canadien » n'auraient pas été possibles. Cette acquisition a permis d'enrichir les récits, les expériences et les connaissances à diffuser au sujet du programme du Canadarm.

- Une collection de 459 répliques de fruits et de légumes en cire fabriqués à la main pour le Collège d'agriculture de l'Ontario à Guelph, de 1899 à 1905. Réalisée par l'artiste Sarah Potter, cette collection est importante parce qu'il s'agit de rares exemplaires subsistants des répliques scientifiques en cire qui étaient utilisées pour former les étudiants en agriculture au début du XX^e siècle, alors que la culture fruitière et l'enseignement de l'agriculture étaient en pleine expansion au Canada.
- Le fonds James A. Morrison, lequel était un pilote dans l'Aviation royale canadienne et un instructeur de vol pendant la Seconde Guerre mondiale et la Guerre froide. Son intérêt pour l'aviation et la photographie l'a amené plus tard à faire carrière en tant que photographe d'avions et à cofonder Airport Watch, un groupe de bénévoles qui effectue la surveillance d'aéroports et des patrouilles de sécurité. Ce fonds qui s'accumule depuis 2004 comprend des documents militaires, des carnets de vol et d'autres documents relatifs au travail photographique et bénévole de Morrison à l'aéroport international Macdonald-Cartier à Ottawa.

Par ailleurs, des préparatifs sont en cours, en 2024-25, pour offrir un accès public amélioré au Centre Ingenium et à la collection nationale. Ainsi, les membres d'Ingenium et le grand public pourront découvrir, grâce à des activités spéciales et des visites guidées, les merveilleux récits que renferme la collection, et apprendre comment le Centre Ingenium est en voie de devenir un chef de file mondial dans le domaine de l'amélioration de l'accessibilité des collections muséales.

Les programmes de bourses et de stages offerts en collaboration avec des établissements d'enseignement offrent de riches occasions de faire avancer la création de connaissances. C'est ainsi que l'Institut de recherche d'Ingenium a pu accueillir deux titulaires de bourses – une bourse de recherche en conservation et la bourse Garth Wilson – et renouveler une entente avec l'Université de Carleton visant des services de conservation. Ingenium a également accueilli des stagiaires de l'Université Concordia, à Montréal, pour un projet sur les histoires queer dans le contexte du travail industriel, et de l'Université de l'Alberta pour un projet sur les sons et la science. Un autre partenariat a permis d'établir la nouvelle bourse Innovation scientifique et technologique et les Noirs et Africains canadiens en collaboration avec l'Association d'études noires canadiennes et avec le soutien financier des donateurs de la Fondation Ingenium.

Enfin, habiliter les employés d'Ingenium afin qu'ils puissent vivre nos valeurs communes que sont la créativité, l'inclusion, de collaboration et de responsabilisation est essentiel à notre réussite.

Ingenium a entrepris plusieurs initiatives en 2023-2024, ayant notamment soutenu le perfectionnement professionnel des employés en leur offrant un meilleur accès aux cours de l'École de la fonction publique du Canada et aux conférences virtuelles MuseumNext. Une trousse d'outils a également été fournie pour soutenir le parcours d'apprentissage des employés sur les thèmes importants que sont la vérité, la réconciliation, l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité. Des investissements ont en outre été effectués pour moderniser nos systèmes informatiques, ce qui entraînera la nécessité d'adopter de nouvelles façons de travailler à l'échelle de l'organisme. Les employés seront ainsi mieux outillés pour offrir une grande valeur aux visiteurs et aux partenaires d'Ingenium.

Enfin, Ingenium est fière d'avoir été officiellement reconnue en tant que lieu où il fait bon travailler par l'organisme Great Place To Work^{MD} – ce qui indique que les employés continuent de considérer Ingenium comme étant un employeur de premier plan, et qu'ils ont de plus en plus confiance en son engagement envers leur bien-être.

Rapport sur les indicateurs de rendement

Les réussites d'Ingenium en 2023-2024, soit la quatrième année de son plan stratégique quinquennal, reflètent l'engagement de la société envers la croissance continue, l'adaptabilité et la persévérance. Malgré les impacts subsistants de la pandémie, Ingenium a atteint ou dépassé 89 % de ses cibles en 2023-2024.

Confirmant la détermination d'Ingenium à collaborer et à innover, tous les indicateurs de rendement liés à l'objectif stratégique « Collaborer pour innover » ont atteint ou dépassé leur cible cette année. Par exemple, le nombre de jeunes qui participent à des activités et programmes d'apprentissage des STIAM a augmenté de 45 % par rapport à l'année précédente. Cela est attribuable à l'augmentation du nombre de participants « en personne » aux activités offertes sur place. Le personnel est resté souple, ayant su adapter les programmes pour combler les besoins variés des éducateurs et des groupes communautaires.

Utilisant une méthodologie cohérente année après année, le programme de sondages d'Ingenium se veut un complément aux paramètres et indicateurs qui, ensemble, mesurent l'impact de nos offres sur ou pour les Canadiens. Ingenium continue de soutenir ses parties prenantes – partenaires, visiteurs dans les musées, membres et participants aux programmes – et de renforcer leur capacité en matière d'innovation. Questionnés après avoir visité un de nos musées, les répondants à un sondage ont affirmé avoir confiance en Ingenium, ressentir plus d'assurance pour aborder des enjeux clés de notre époque, avoir le sentiment d'être inspirés à adopter de nouvelles façons de penser et mieux connaître les innovateurs et les innovations au Canada grâce à Ingenium. Ces résultats laissent percevoir une tendance qui confirme la capacité d'Ingenium de susciter la participation de ses auditoires et de les outiller de façon cohérente.

Cette confiance se reflète dans le programme d'adhésion d'Ingenium, dans la fréquentation et dans l'engagement du personnel. Le nombre moyen d'adhésions par trimestre a augmenté d'environ 20 % par rapport à l'exercice précédent. Et l'engagement des employés a dépassé la cible fixée, tout comme la proportion d'employés qui se sentent soutenus pour pouvoir vivre les valeurs communes à Ingenium que sont la créativité, l'inclusion et la responsabilité. Et quant à la fréquentation, elle a continué de se rétablir, ayant atteint 81 % du niveau pré-pandémique de 2019-20.

Cette année, Ingenium a intensifié son engagement envers l'inclusion. Le nombre de partenaires, de communautés de la diversité et de collectivités et associations autochtones qui ont collaboré avec nous a augmenté par rapport à 2022-23. Ingenium a également rejoint un plus grand nombre de régions d'un bout à l'autre du pays, tout en continuant d'accroître son empreinte nationale et sa visibilité. Ingenium reconnaît qu'il est possible d'en faire plus en collaborant avec des parties prenantes, et que la collaboration est essentielle pour qu'une institution pancanadienne responsable d'une collection d'envergure nationale puisse être accessible et représentative de la population diversifiée du Canada.

Plusieurs indicateurs portent sur l'accent mis sur la viabilité, afin d'assurer que les générations à venir pourront bénéficier des expériences entourant les musées et la collection. Étant donné l'achèvement du déménagement de la collection au Centre Ingenium en 2022-23 et l'ouverture de la bibliothèque et des archives, l'utilisation de la collection sur place a considérablement augmenté cette année. Bien que ralentie par la pandémie, la documentation de la collection demeure une priorité perpétuelle,

et particulièrement des archives, des documents commerciaux et des artefacts en raison de considérations pratiques. Cette approche systématique mais souple se reflète dans la proportion d'artefacts documentés, cette mesure étant sujette à des fluctuations puisque les lots d'acquisition peuvent considérablement varier en taille et en complexité. Bien que la disponibilité numérique de certaines collections soit inférieure à la cible fixée, les résultats sont attribuables à la suppression efficace des doublons et à la réévaluation des critères de sélection idéaux pour la numérisation. Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, seule la proportion de la disponibilité des artefacts 3D numérisés n'a pas été rapportée en raison de l'élaboration en cours d'un plan de numérisation.

Il devient difficile d'entretenir la collection de façon soutenue compte tenu des ressources limitées d'Ingenium et du vieillissement de ses actifs physiques. Une défaillance des équipements essentiels aux systèmes de chauffage et de refroidissement est survenue au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. Par ailleurs, les mesures de conservation sont en cours de mise au point afin de mieux combler les besoins grandissants au Centre Ingenium étant donné l'importante collection qu'il abrite maintenant. Les niveaux d'humidité relative dans les espaces de conservation de la collection sont surveillés de près, et ont été quelque peu améliorés, bien que les résultats voulus ne soient pas encore atteints.

La santé financière d'Ingenium a continué de se rétablir des répercussions de la pandémie, puisque l'organisme est resté résolu à poursuivre ses efforts pour atteindre ou dépasser ses objectifs financiers. Seule la cible concernant les investissements dans le renouvellement des expositions n'a pas été atteinte, et ce, en raison des ressources limitées et de l'impact de l'inflation élevée sur les activités.

Ces résultats brossent le tableau des principales réussites et améliorations qu'Ingenium peut attribuer à son engagement continu envers l'excellence et à sa volonté de préserver et de présenter la culture scientifique canadienne et d'inspirer l'innovation, le tout en procurant de la valeur et de l'impact et en s'adaptant aux défis. Ces résultats indiquent en outre qu'Ingenium reconnaît que son travail important nécessite de favoriser la collaboration et l'inclusion de communautés diversifiées, de mériter et de conserver la confiance du public et de trouver de nouvelles façons d'approfondir l'engagement de la population envers la collection.

Rapport sur les résultats annuels de 2023-2024

Une cible est atteinte lorsque les résultats se chiffrent à $\pm 5\%$ de la cible; la cible est dépassée lorsque les résultats sont $> 6\%$, et non atteinte lorsque les résultats sont $< 6\%$.

Objectif stratégique 1 : collaborer pour innover

| Stratégies | Résultats | Indicateurs | Cote | Résultats 2022-23 | Cibles 2023-2024 | Résultats 2023-2024 |
|---|---|--|-------------|--------------------------|--------------------------|---|
| Dynamiser une culture d'innovation canadienne | Les jeunes ont un accès élargi à l'apprentissage des STIAM | Personnes formées pour livrer des contenus liés aux STIAM | Dépassé | 775 | 154 | 676 éducateurs, étudiants en travail-études, boursiers et stagiaires formés en enseignement et en communication des sciences |
| | | | Non atteint | | | |
| | | Jeunes qui participent à des activités d'apprentissage des STIAM | Dépassé | 29 534 | 36 000 | 42 815 jeunes ont participé aux programmes scolaires, aux camps d'été, à l'apprentissage à distance et aux conférences du personnel |
| | | | Non atteint | | | |
| Se démarquer comme chef de file et partenaire de choix dans tout l'écosystème des STIAM | La croissance des partenariats et réseaux dans l'écosystème des STIAM | Croissance des ententes de partenariats et de réseaux | Dépassé | Nouvelles ententes : 14 | Nouvelles ententes : 9 | Nouvelles ententes : 19 Partenariats actifs : 62 |
| | | | Atteint | Partenariats actifs : 56 | Partenariats actifs : 34 | |
| | | | Non atteint | | | |

| | | | | | |
|---|--|----------------|-------|-------|--|
| | | Dépassé | | | |
| Une capacité accrue dans l'écosystème des STIAM | Renforcement de la capacité des partenaires | Atteint | 75 % | 70 % | 85 % des partenaires ont déclaré qu'Ingenium avait contribué à renforcer leurs capacités dans le domaine des STIAM |
| | | Non atteint | | | |
| | | Dépassé | | | |
| | Contenus et expertise couverts dans les médias | Atteint | 4 611 | 2 250 | 2 550 entrevues et mentions dans les médias |
| Les Canadiens disposent d'une source d'information fiable sur les grands enjeux d'aujourd'hui | | Non atteint | | | |
| | | Dépassé | | | |
| Mettre en lien la science, la technologie, la société et les enjeux clés d'aujourd'hui | Confiance des auditoires | Atteint | 99 % | 90 % | Confiance à 96 % chez les auditoires, les partenaires et les participants aux programmes |
| | | Non atteint | | | |
| | | Dépassé | | | |
| Les auditoires ont l'assurance nécessaire pour traiter des grands enjeux d'aujourd'hui | Confiance des auditoires au moment de s'engager envers des enjeux clés | Atteint | 89 % | 90 % | 86 % des auditoires se sont sentis plus confiants pour s'engager envers des questions clés de notre époque |
| | | Non atteint | | | |

| | | | | | | |
|---|--|---|----------------|------|------|---|
| Dynamiser une culture d'innovation canadienne | Le renforcement de la culture d'innovation au Canada | Participants démontrant des tendances innovatrices | Dépassé | | | 92 % des auditoires ont déclaré qu'une expérience Ingenium les a incités à voir ou à penser les choses d'une nouvelle façon |
| | | | Atteint | 90 % | 90 % | |
| | | | Non atteint | | | |
| | | Auditoires inspirés par leur connaissance de l'innovation/des innovateurs au Canada | Dépassé | | | 96 % des auditoires ont déclaré avoir une meilleure appréciation du rôle du Canada dans les progrès scientifiques et technologiques |
| | Atteint | 93 % | 90 % | | | |
| | Non atteint | | | | | |

Objectif stratégique 2 : assurer l'accès à tous

| Stratégies | Résultats | Indicateurs | Cote | Résultats 2022-23 | Cibles 2023-2024 | Résultats 2023-2024 |
|--|---|---|-------------|---|---|--|
| Être un champion de l'accessibilité physique, cognitive, sensorielle et socio-économique | L'accessibilité accrue aux musées et aux programmes | Perception des auditoires de l'accessibilité des sites et programmes d'Ingenium | Dépassé | | | |
| | | | Atteint | 88 % | 75 % | 87 % des visiteurs se disant visés ont jugé l'accessibilité bonne ou excellente |
| | | | Non atteint | | | |
| Tirer profit de la puissance du numérique pour rejoindre les Canadiens | Les Canadiens ont accès à notre offre et à notre collection par des moyens numériques innovateurs | Connexions et participations virtuelles | Dépassé | Connexions virtuelles : 4 344 381 | Connexions virtuelles : 4 556 448 | Connexions virtuelles : 4 167 216 |
| | | | Atteint | Participations virtuelles : 1 070 071 | Participations virtuelles : 1 116 044 | Participations virtuelles : 1 123 174 |
| | | | Non atteint | | | |
| | | Disponibilité numérique des collections sélectionnées | Dépassé | Archives : 41 % | Archives : 40 % | Archives : 33 % <i>Inclut des corrections pour supprimer les doublons dans le nouveau portail; portée élargie étant donné de nouveaux critères de sélection</i> |
| | | | Atteint | Artefacts 3D : déménagement de la collection et du laboratoire numérique achevés en 2022-23; plan de numérisation 3D à venir en 2023-2024 | Artefacts 3D : déménagement de la collection non encore terminé | Artefacts 3D : <i>Plan de numérisation en cours d'élaboration</i> |
| | | | Non atteint | | | |

Respecter et inclure des voix et des communautés de la diversité

| | | | | | |
|--|---|--------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|---|
| Les communautés de la diversité participent au façonnement des expériences et de la collection | Collaborations avec des communautés de la diversité | Dépassé | | | |
| | | Atteint | 12 | 10 | 16 communautés ont contribué à la recherche, aux programmes ou aux contenus des expositions |
| | | Non atteint | | | |
| Des collaborations avec les collectivités autochtones sont dynamisées partout au Canada | Collaborations avec des communautés autochtones | Dépassé | | | |
| | | Atteint | 13 | 11 | 20 collaborations nouvelles ou en cours avec des collectivités et associations autochtones |
| | | Non atteint | | | |
| Les auditoires autrefois limités par des obstacles participent aux expériences sur place et en ligne | Représentation de la population chez les visiteurs | Dépassé | Personnes autochtones : 3 % | Personnes autochtones : 3 % | Personnes autochtones : 6 % |
| | | Atteint | Membres de minorités visibles : 15 % | Membres de minorités visibles : 29 % | Membres de minorités visibles : 18 % |
| | | Non atteint | Personnes handicapées : 18 % | Personnes handicapées : 22 % | Personnes handicapées : 22 % |
| Engagement des régions canadiennes | | Dépassé | | | |
| | | Atteint | 53 % | 65 % | Présence dans 72 % des régions canadiennes |
| | | Non atteint | | | |

| | | | | | |
|---|---|--|------|------|---|
| Des communautés variées ont un sentiment d'appartenance en prenant part aux expériences dans les musées | Sentiment d'appartenance chez les auditoires provenant de communautés de la diversité | Dépassé Atteint Non atteint | 94 % | 90 % | 91 % des visiteurs issus de la communauté autochtone ou de la diversité ont dit avoir un sentiment d'appartenance |
|---|---|--|------|------|---|

Objectif stratégique 3 : renforcer nos fondations

| Stratégies | Résultats | Indicateurs | Cote | Résultats 2022-23 | Cibles 2023-2024 | Résultats 2023-2024 |
|---|--|--|-----------------------------------|--|---|--|
| Habiliter les équipes afin que tous « vivent » nos valeurs communes | L'organisme est un merveilleux endroit où travailler | Engagement des employés | Dépassé Atteint Non atteint | Enquête non réalisée (70 % en 2021-22) | 70 % | 83 % |
| | | Personnel démontrant nos valeurs communes | Dépassé Atteint Non atteint | 100 % des partenaires sont d'accord [78 % ont dit être très d'accord] | 95 % | 100 % des partenaires sont d'accord pour dire que le personnel démontre nos valeurs communes [82 % ont dit être très d'accord] |
| | Des effectifs créatifs, inclusifs, responsables et qui collaborent | Le personnel se sent soutenu pour « vivre » les valeurs communes | Dépassé Atteint Non atteint | Sondage non réalisé (70 % en 2021-22) | 70 % | 76 % du personnel se sent soutenu pour « vivre » les valeurs communes |
| | | Représentation chez le personnel | Dépassé Atteint Non atteint | Personnes autochtones : 4,1 % Personnes handicapées : 5,4 % Membres de minorités visibles : 10 % | Note ¹ Personnes autochtones : 4,1 % Personnes handicapées : 5,4 % Membres de minorités visibles : 10 % | Personnes autochtones : 3,7 % Personnes handicapées : 6,6 % Membres de minorités visibles : 11 % |

¹ L'intention d'Ingenium est d'augmenter, d'ici 2025-26, la représentation des employés qui s'identifient comme Autochtones dans les groupes professionnels et administratifs à 4 %, et comme membres d'une minorité visible ou personne handicapée dans tous les groupes professionnels à 20 %.

| | | | | | | |
|--|--|--|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------------|--|
| Réaliser le plein potentiel du Centre Ingenium | La collection nationale est mieux conservée et étudiée et plus accessible | Occasions de diffusion de résultats de recherche | Dépassé Atteint | 339 | 240 | 230 occasions de diffusion de résultats de recherche |
| | | | Non atteint | | | |
| | Documentation de la collection ² | Dépassé | Archives : 8 % | Archives : 10,5 % | Archives : 9,9 % | |
| | | Atteint | Documents commerciaux : 6 % | Documents commerciaux : 10 % | Documents commerciaux : 6,9 % | |
| | | Non atteint | Artefacts : 3 % | Artefacts : 14,5 % | Artefacts : 26,5 % | |
| | Les Canadiens sont plus engagés envers la collection nationale | Utilisation des ressources axées sur la collection sur place | Dépassé Dépassé | | | |
| | | Atteint | 1 127 | 2 695 | 9 143 utilisations de la collection | |
| Positionner les musées en tant que destinations de choix | Les expériences encouragent les résidents locaux à visiter les musées et à y retourner | Achalandage | Dépassé Dépassé | | | |
| | | | Atteint | 569 238 | 594 000 | 621 631 visites |
| | Services des adhésions | Dépassé Dépassé | | | | |
| | | Atteint | 7 758 (moyenne annuelle) | 7 500 | 9 328 adhésions actives | |
| | | Non atteint | | | | |

² Les paramètres relatifs aux documents commerciaux et aux archives reflètent les progrès réalisés en ce qui concerne le retard dans la documentation de la collection. Les paramètres relatifs aux artefacts visent les lots d'acquisition seulement.

| | | | | | | |
|--|---|---|----------------|--|---|---|
| | | | Dépassé | | | |
| | | Part de marché, public général | Atteint | 30 % | 25 % | 27 % de la part de marché des visiteurs de musées nationaux de la RCN |
| | | | Non atteint | | | |
| | | | Dépassé | | | |
| | | Valeur de l'admission | Atteint | 97 % | 90 % | 95 % des visiteurs se disent satisfaits de la valeur de l'admission |
| | | | Non atteint | | | |
| | | | Dépassé | | | |
| | | État des actifs | Atteint | Centre Ingenium : très bon état ³ MSTC : bon état MAEC : passable | Centre Ingenium : très bon état MSTC : bon état MAEC : passable | Centre Ingenium : très bon état MSTC : bon état MAEC : passable |
| | | | Non atteint | | | |
| | | | Dépassé | | | |
| Augmenter et diversifier les revenus, les commandites et les dons de philanthropie | Le modèle d'affaires s'aligne sur le plan stratégique | Bénéfice net des activités commerciales | Dépassé | | | |
| | | | Atteint | 1,3 million \$ | 1,2 million \$ | 1,66 million \$ |
| | | | Non atteint | | | |

³ L'état des biens bâtis construits d'Ingenium se définit comme suit :

Très bon état : le bien est au maximum de son rendement; il est généralement neuf ou a été récemment réhabilité pour atteindre un état presque neuf.

Le bien répond aux exigences fonctionnelles.

Bon état : le bien fonctionne à un niveau acceptable et se trouve généralement à mi-parcours de sa durée de vie prévue. Il est entretenu de manière adéquate.

État passable : le bien présente des signes de détérioration et quelques déficiences. Il approche de la fin de sa vie utile, et est entretenu de façon minimale pour continuer d'être utilisé. Il devra être remplacé d'ici 5 à 10 ans.

| | | | | |
|-----------------------------------|----------------|-----------------|------------------|------------------|
| | Dépassé | | | |
| Revenus d'exploitation | Atteint | 8,3 millions \$ | 8,26 millions \$ | 9,15 millions \$ |
| | Non atteint | | | |
| | Dépassé | | | |
| Contributions (en espèces) | Atteint | 1,5 million \$ | 1,6 million \$ | 2,88 millions \$ |
| | Non atteint | | | |
| | Dépassé | | | |
| Durée des partenariats financiers | Atteint | 48 mois | 48 mois | 48 mois |
| | Non atteint | | | |

| | | | | | | |
|--------------------------|--|--------------------------------|--------------------|--|---|---|
| Intégrité des programmes | La collection et les musées sont viables et pertinents aux yeux des générations d'aujourd'hui et de demain | Entretien de la collection | Dépassé | 95 % des objets de la collection ont fait l'objet d'une évaluation des risques | 95 % des objets de la collection ont fait l'objet d'une évaluation des risques | 96 % des objets de la collection ont fait l'objet d'une évaluation des risques |
| | | | Atteint | Impossible de présenter des résultats sur les espaces de conservation qui sont conformes aux exigences en matière d'humidité | (en cours d'examen en 2023-2024) espaces de conservation qui sont conformes aux exigences en matière d'humidité | 76 % des espaces de conservation de la collection sont conformes aux exigences en matière d'humidité ou ont amélioré les conditions d'humidité ⁴ |
| | | Renouvellement des expositions | Dépassé | | | 2,9 % du budget consacré au renouvellement des expositions |
| | | | Atteint | 2,0 % | 3,9 % | |
| | | | Non atteint | | | |

⁴ Le niveau d'humidité et les températures étaient en cours de recalibrage en raison des travaux de réfection du système de chauffage, ventilation et climatisation en lien avec le déménagement de la collection. Par conséquent, la présentation de ce paramètre a été reportée à l'exercice 2023-24. Étant donné que les travaux se poursuivent, la mesure inclut à la fois les espaces qui ont atteint la cible et ceux dont les conditions ont été améliorées.

Partenariats

Ingenium travaille activement à générer des revenus par le biais de ses commandites et partenariats. Au cours de l'exercice 2023-2024, elle a conclu et renouvelé, avec l'aide de sa division Avancement et partenariats, plusieurs ententes pluriannuelles de contribution en espèces ou en nature avec des partenaires des secteurs privé et public, et a assuré la continuité de nombreuses autres. Ingenium remercie sincèrement tous ses partenaires et commanditaires ci-dessous pour avoir contribué à ses initiatives et programmes, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Académie STEM the Gap
Agence spatiale canadienne
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Animikii
Association canadienne des centres de sciences
Association canadienne des producteurs de semences
Aviation royale canadienne
Banque du Canada
CAA, nord et est de l'Ontario
CAE
Collège Algonquin
Commission géologique du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Environnement et Changement climatique Canada
Fertilisants Canada
Financement agricole Canada
Fondation Peter et Melanie Munk
Fondation Rideau Hall
Glacier FarmMedia
GreenTech
Hors Pair Social
Institut pour la citoyenneté canadienne
John Deere Canada
Lockheed Martin Canada
NAV CANADA
OEX Recovery Group
Pêches et Océans Canada
Régie de l'énergie du Canada
Ressources naturelles Canada
RUCKUS CommScope
Santé Canada
Siemens Healthineers
Smucker's Canada
Ubisoft
Université Carleton
Université d'Ottawa
Visible Body

Rapport de gestion

Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada s'est engagée à réaliser le mandat énoncé dans la *Loi sur les musées*, et s'emploie à mettre en place l'assise financière et opérationnelle nécessaire pour appuyer la présentation et le renouvellement continuel de ses nombreux programmes et projets.

En tant que société culturelle de la Couronne, Ingenium fonctionne indépendamment du gouvernement en ce qui concerne les décisions de programmation et de mise en œuvre, tout en étant assujettie aux dispositions de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* visant les sociétés d'État. Ingenium est dirigée par un conseil d'administration, lequel doit rendre compte de la gestion de l'organisme au Parlement, par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Ingenium administre trois musées nationaux, soit le Musée des sciences et de la technologie du Canada (MSTC), le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada (MAEC) et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada (MAAC). Les musées mettent en lumière des objets clés de la collection scientifique et technologique nationale d'artefacts et d'archives, dont la majeure partie est conservée dans le Centre Ingenium et dans le hangar de la collection d'aéronefs.

RÔLE EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

« Jouer un rôle fondamental, seul ou en collaboration avec d'autres musées ou institutions analogues, dans la conservation et la promotion, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, du patrimoine du Canada et de tous ses peuples, de même que dans la constitution de la mémoire collective de tous les Canadiens et dans l'affirmation de l'identité canadienne. »

« Représenter tant une source d'inspiration et de connaissances qu'un lieu de recherche et de divertissement qui appartient à tous les Canadiens, et offrir dans les deux langues officielles un service essentiel à la culture canadienne et accessible à tous. »

MANDAT

« Promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et technologiques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique et de leurs rapports avec la société sur les plans économique, social et culturel. »

MISSION

Ingenium est un catalyseur qui attise la curiosité et l'ingéniosité d'une nation d'innovateurs.

VISION

Ingenium éveille l'ingéniosité.

VALEURS

Créativité

Inclusion

Collaboration

Responsabilisation

Orientations stratégiques

En 2023-2024, Ingenium a poursuivi la quatrième année de son plan stratégique pour la période de planification 2020-21 à 2024-25. Les trois objectifs stratégiques – inspirés de du mandat, de la mission, de la vision et des valeurs d’Ingenium – guident le développement et la mise en œuvre de ses programmes et activités, et informent sur la manière dont Ingenium s’acquitte de ses quatre responsabilités fondamentales.

Les crédits parlementaires de la société sont alloués en fonction de ses responsabilités fondamentales.

Responsabilités fondamentales

Préservation du patrimoine et recherche

Accroissement et préservation d’une vaste collection scientifique et technologique nationale, accès aisé à la collection, et diffusion des résultats de recherche et de l’expertise afin de mieux faire connaître la collection.

Expositions, programmes et rayonnement

Interprétation de la collection et démonstration des inventions et innovations scientifiques et technologiques et de leurs répercussions sur la société par la présentation d’expositions physiques et virtuelles et de programmes éducatifs destinés aux visiteurs des musées et des auditoriums mondiaux.

Musées et immeubles abritant la collection

Gestion des milieux physiques qui abritent les objets de la collection et les expositions en cours ou entreposées au Musée de l’agriculture et de l’alimentation du Canada, au Musée de l’aviation et de l’espace du Canada et au Musée des sciences et de la technologie du Canada ainsi que les laboratoires, les ateliers et les espaces administratifs d’Ingenium.

Services internes

Intendance et gestion de l’infrastructure, des ressources et des services de l’organisme

Objectifs stratégiques

Collaborer pour innover – *inspirer l’ingéniosité canadienne*

Ingenium entend aider les Canadiens à acquérir l’assurance et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des innovateurs. Nous chercherons à atteindre cet objectif stratégique en établissant et cultivant des partenariats viables dans l’écosystème des STIAM (les sciences, la technologie, l’ingénierie, les arts et les mathématiques), en suscitant l’engagement des auditoires envers les grands enjeux d’aujourd’hui, et en rehaussant notre offre en y incluant la dimension d’une culture de l’innovation (résolution de problèmes créative, prise de risques, leçons tirées des échecs, etc.).

**Assurer l'accès
à tous – repousser
les limites de
l'engagement**

Ingenium rendra ses expériences plus accessibles et significatives pour plus d'auditoires, et surtout pour les personnes qui sont confrontées à des obstacles depuis longue date. Nous chercherons à atteindre cet objectif stratégique en améliorant l'accessibilité de nos expériences et l'accès à notre collection, en nous faisant les champions de pratiques exemplaires en matière d'accessibilité, en concevant des expériences numériques créatives et exploratoires, et en suscitant l'engagement de communautés variées – dont les collectivités autochtones – envers la collaboration et la cocréation.

**Renforcer nos
fondations –
assurer la viabilité
à long terme**

Ingenium mettra l'accent sur la présentation aux visiteurs d'expériences de qualité aptes à assurer sa viabilité à long terme. Nous chercherons à atteindre cet objectif stratégique en renforçant la culture du milieu de travail, en réalisant le plein potentiel du Centre Ingenium, en améliorant la préservation de la collection nationale et la recherche effectuée sur les artefacts, en attirant et en conservant des auditoires, en cherchant du financement, en augmentant la rentabilité des activités commerciales, et en faisant croître nos relations de financement à long terme.

Analyse contextuelle

Facteurs internes clés

La plus grande force de la Société est son personnel compétent et expérimenté. Le personnel a continué à offrir des expériences exceptionnelles et à faire fonctionner efficacement la Société grâce à un modèle hybride de prestation de programmes et à un projet pilote de lieu de travail flexible. Ingenium offre au personnel des possibilités de formation et d'apprentissage, ainsi que des stages, des programmes coopératifs et des bourses de recherche pour soutenir le recrutement au sein des musées et dans l'ensemble du secteur du patrimoine.

La Société s'efforce de maximiser et de diversifier les revenus autogénérés ainsi que les contributions face à un déficit croissant dû à l'absence d'indexation et d'ajustements pour l'augmentation des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Elle continue d'élargir son réseau de collaborateurs nationaux et internationaux afin de faire progresser les programmes d'initiation aux sciences et à la technologie, de rester un leader numérique dans le secteur du patrimoine et de co-développer des projets avec diverses communautés et les communautés autochtones.

Les grands projets d'infrastructure, notamment la rénovation du Musée des sciences et de la technologie du Canada et le nouveau Centre Ingenium, ont eu un impact positif sur la capacité d'Ingenium à remplir son mandat.

Facteurs externes clés

Tendances démographiques : Pour rester pertinents aux yeux des citoyens qu'ils servent, les musées du Canada doivent être conscients de l'évolution démographique de la société et adapter leurs offres en collaboration avec des parties prenantes représentant un éventail de perspectives et de besoins. Le Canada connaît notamment une croissance démographique, principalement attribuable aux populations d'immigrants et de jeunes autochtones, qui augmentent trois fois plus vite que la moyenne nationale. Ingenium tient compte de cette diversité lors de l'élaboration de sa programmation et de ses expositions, et continue de travailler en collaboration avec les communautés traditionnellement sous-représentées.

Tendances numériques : Avec le rythme rapide des changements technologiques, l'utilisation croissante des données et l'expérimentation grandissante de la réalité virtuelle, augmentée et mixte, les musées ont davantage de possibilités de créer des expériences personnalisées et sur mesure pour les visiteurs sur place et virtuels. La demande de programmes virtuels à l'époque de la pandémie a diminué avec la réouverture des écoles, mais les communautés rurales et éloignées continuent de s'y intéresser.

Tendances économiques : En 2023-2024, le Canada est confronté à un ralentissement de l'économie en raison de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement, de pénuries de main-d'œuvre et de l'augmentation des taux d'intérêt.

Alors qu'en 2023-2024, le tourisme national est revenu aux niveaux d'avant la pandémie, le tourisme international devrait reprendre progressivement, avec un retour complet en 2025. Toutefois, le nombre de touristes dans la région de la capitale nationale devrait être inférieur à ce qu'il était avant 2020, en raison également de la fermeture de l'édifice du Centre du Parlement - une attraction touristique majeure pour Ottawa - jusqu'en 2029.

La concurrence sur les marchés du parrainage et de la philanthropie est de plus en plus vive, avec une augmentation de plus de 300 organismes de bienfaisance au Canada chaque année. Compte tenu de l'incertitude persistante qui pèse sur le secteur privé, la Société doit rester une opportunité attrayante pour le secteur philanthropique.

Tendances sociales : On attend de plus en plus des institutions publiques telles que les musées qu'elles contribuent à la résolution des problèmes sociaux et répondent aux besoins de la communauté. Ingenium reconnaît qu'en tant que plateforme nationale, il doit faciliter les conversations sur les thèmes contemporains de la science, de la technologie et de l'innovation. Les musées étant l'une des rares institutions à jouir d'une grande confiance de la part du public, ce rôle est particulièrement crucial à une époque où les informations erronées et la désinformation sont de plus en plus fréquentes. Ingenium a également la possibilité d'appliquer les principes de l'impact social pour rendre ses sites, son contenu et ses expériences plus accessibles et plus pertinents pour des publics plus diversifiés.

Analyse des risques

Pour 2023-2024, la société a identifié six risques majeurs dans son plan d'entreprise qui ont une probabilité et un impact élevés de compromettre sa capacité à atteindre ses objectifs stratégiques, au-delà de la capacité de ses contrôles existants. Ces risques ont été définis et atténués dans le résumé ci-dessous :

- Le risque que la société ne reçoive pas un financement public suffisant en raison de l'escalade des coûts, de l'absence d'indexation et de nouveaux coûts non financés (les paiements en remplacement d'impôts (PERI) pour le Centre Ingenium).
 - Ingenium a pu atténuer ce risque en 2023-2024 grâce à un financement temporaire de 5,5 millions de dollars reçu dans le cadre du budget 2023 pour faire face aux augmentations des coûts d'exploitation et d'entretien des bâtiments, ainsi qu'à un financement de 1,6 million de dollars pour les dépenses liées aux PERI annoncées dans le budget 2022. Ces financements expirent après 2024-25, et Ingenium continue de chercher une solution permanente à ces pressions sur les coûts.
- Le risque qu'Ingenium ne parvienne pas à faire face aux fluctuations du marché, à rester compétitif et à générer des revenus suffisants en raison d'un budget marketing limité et d'un niveau élevé de concurrence pour les touristes dans la région de la capitale nationale, conjugué à une baisse du tourisme.
 - Pour faire face à ce risque, Ingenium a communiqué au gouvernement l'impact des pertes de revenus liées à la pandémie et a géré les salaires et les coûts d'exploitation en fonction de la baisse de la fréquentation des visiteurs pendant la période de rétablissement de la pandémie.
- Le risque que la Société ne soit pas en mesure d'obtenir le niveau requis de partenariats et de contributions (y compris les dons philanthropiques) de la part de tiers en raison de sa capacité limitée de collecte de fonds et de la perception qu'en tant qu'institution fédérale, elle devrait être financée par le gouvernement.
 - Pour faire face à ce risque, Ingenium a renforcé les partenariats existants en fournissant un contenu de haute qualité, a accueilli un nouveau vice-président qui se consacre exclusivement à la promotion et aux partenariats, et a continué à développer un parcours client et une stratégie de gestion des relations.
- Le risque qu'un risque biologique ou une pandémie se produise sur la propriété d'Ingenium, dans le cadre de la prestation de services ou dans la région de la capitale nationale, en raison de l'environnement sanitaire mondial actuel.
 - Pour faire face à ce risque, Ingenium a commencé à examiner le plan directeur du site de MAAC afin d'élaborer des stratégies visant à réduire les risques de biosécurité dans l'infrastructure et l'environnement.

- Le risque que la Société ne dispose pas d'un nombre suffisant d'employés effectivement affectés à la réalisation des aspirations du plan stratégique 2020-25, compte tenu des pénuries sur le marché du travail, de la nécessité de gérer le changement pour soutenir les mesures de transformation, et du budget salarial limité.
 - Pour faire face à ce risque, Ingenium a préparé la mise en œuvre d'un nouveau système moderne d'information sur les ressources humaines, lancé un programme de gestion du changement avec une approche structurée, adaptable et reproductible ainsi qu'une formation à la résilience et à l'agilité, identifié des moyens de surmonter les pénuries de main-d'œuvre pour les emplois de niveau débutant et poursuivi son projet pilote de lieu de travail hybride.
- Il existe un risque que survienne une atteinte à la cybersécurité, c'est-à-dire que des systèmes soient désactivés, que l'intégrité de données soit compromise ou que des tiers aient accès à des renseignements sensibles.
 - Pour faire face à ce risque, Ingenium a signé un accord avec le Centre canadien pour la cybersécurité, a engagé une société spécialisée dans la cybersécurité pour gérer les incidents en cas de besoin et a poursuivi les tests d'hameçonnage et la formation du personnel en matière de cybersécurité.

Vérifications

Le Bureau du vérificateur général (BVG) du Canada effectue une vérification d'attestation annuelle des états financiers, ainsi qu'un examen spécial au moins tous les dix ans, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le BVG a réalisé un examen spécial de la société, dont le rapport a été publié au printemps 2019. Neuf recommandations d'amélioration ont été formulées, et un plan d'action a été achevé en 2021.

Une vérification de l'accessibilité du MAAC a été effectuée en 2023-2024, qui s'est concentrée sur les espaces physiques et l'infrastructure du musée. À partir de 2024-25, Ingenium élaborera et mettra en œuvre un plan d'action triennal basé sur les résultats.

En 2023-2024, Ingenium a également abordé un certain nombre de points du plan d'action basés sur la vérification environnementale de 2022-23 et la vérification interne de 2021-22 sur la protection de la vie privée.

À venir

Alors qu'Ingenium entame la dernière année de son plan stratégique 2020-25, ses efforts se concentreront sur la progression vers les résultats à long terme du plan actuel : une culture de l'innovation renforcée ; un engagement plus profond des Canadiens, en particulier des groupes sous-représentés ; et la durabilité des musées et de la collection nationale pour les générations futures.

Ingenium continuera d'adapter ses activités et ses expériences pour répondre aux attentes changeantes du public, notamment en développant, en adaptant et en partageant des expériences

numériques. Nous maintiendrons la diffusion numérique là où il y a une demande et un impact, par exemple pour les publics des communautés éloignées. Grâce à des collaborations approfondies avec les communautés autochtones ainsi qu'avec les groupes de défense de la diversité et de l'accessibilité, nous améliorerons nos offres pour répondre à des besoins diversifiés et intersectionnels.

Avec l'ouverture au public de l'Ingenium Centre, l'Ingenium tirera parti de cet espace unique pour améliorer l'accès du public, le partage des connaissances et la préservation de la collection nationale. L'Institut de recherche continuera à diversifier son travail grâce à des bourses, des collaborations et de nouvelles perspectives telles que la diversité sociale, l'environnement, l'équité culturelle et l'accessibilité. Le laboratoire d'innovation numérique continuera à se connecter et à s'engager auprès des publics et des partenaires, notamment en multipliant les occasions de développer des expériences culturelles attrayantes et accessibles avec le secteur créatif.

À l'appui de ces engagements, Ingenium mettra en œuvre ses nouveaux systèmes informatiques et d'entreprise et renouvellera son site web. Ces investissements permettront de gagner en efficacité et de soutenir la main-d'œuvre hybride flexible, d'améliorer la cybersécurité, l'interopérabilité et l'utilisation des données, et de faciliter la réalisation de ses ambitions en matière de programmation et de sensibilisation.

Ingenium continuera à gérer ses ressources avec agilité et prudence, en fonction de l'affluence. La viabilité financière à long terme reste une préoccupation urgente pour la Société en raison de l'augmentation des coûts due à l'inflation et au vieillissement des actifs. Le financement temporaire du budget fédéral 2023 permettra de faire face à ces pressions à court terme.

Dans la perspective de la conclusion de ce plan stratégique en 2025, Ingenium a déjà examiné les résultats obtenus à ce jour et a commencé à développer des orientations pour son prochain plan stratégique pour 2025-30. Le prochain plan s'appuiera sur les objectifs et les réalisations du plan actuel - inspirer l'innovation, soutenir l'engagement et l'accessibilité, et renforcer les fondations de l'organisation - pour faire évoluer ses approches et ses activités afin de suivre l'évolution rapide de la société et d'approfondir et d'amplifier son impact. Ingenium continuera à respecter son engagement à accroître la confiance dans la science, à faciliter l'accès à des expériences inspirantes et à donner à chacun les moyens de participer à la culture de l'innovation au Canada.

Aperçu des états financiers

Au début de l'exercice, Ingenium a été confrontée à de nombreux défis, dont un taux d'inflation élevé, une pénurie de main-d'œuvre et des retards dans la chaîne d'approvisionnement, le tout dans un contexte d'incertitude quant aux effets persistants de la pandémie et des conditions du marché sur le tourisme et la fréquentation dans les musées. Les dépenses ont été minutieusement limitées afin d'atténuer ces facteurs de risque.

Les musées ont toutefois retrouvé des niveaux d'activité normaux à l'été 2023, ayant offert une gamme complète de programmes et d'activités sur place, des camps et des visites guidées, et ayant ainsi dépassé leurs cibles de fréquentation. À l'automne, les programmes éducatifs sur place ont repris afin de répondre à la demande plus forte que prévu des écoles. Ingenium a continué de présenter certains programmes virtuels ou hybrides, lesquels sont mieux adaptés aux auditoires éloignés, et de soutenir des activités numériques et de rayonnement. Des contributions et des crédits reportés ont en outre été utilisés pour achever des projets d'infrastructure.

Grâce à une gestion financière responsable, à l'augmentation des activités et des tarifs, et à du financement gouvernemental supplémentaire pour compenser l'augmentation des coûts, Ingenium a pu terminer l'exercice avec un résultat net positif et une augmentation de ses actifs nets non affectés.

De façon générale, il n'y a pas eu de variations significatives dans les niveaux de revenus ou de dépenses par rapport à l'année précédente, ce qui signifie que la reprise attendue est en grande partie survenue et que la conjoncture a commencé à se stabiliser. Il reste à voir si de nouveaux gains seront réalisés en 2024-25, ou si Ingenium a atteint un nouveau niveau d'« activité normale ».

Sources des fonds

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires (selon la méthode de comptabilité d'exercice) ont légèrement augmenté, passant de 46,8 millions de dollars en 2022-23 à 47,5 millions de dollars en 2023-2024, principalement en raison du financement supplémentaire reçu pour les indemnités de départ et les salaires rétroactifs. Un soutien financier temporaire a également été reçu pour les coûts d'exploitation et d'entretien des bâtiments. Enfin, des crédits reportés des années précédentes ont été utilisés pour achever des projets d'infrastructure qui ont été retardés en raison de la pandémie de COVID-19.

Revenus

Ingenium a connu une augmentation notable de ses produits totaux, qui sont passés de 11,2 millions de dollars en 2022-23 à 13,3 millions de dollars en 2023-2024, principalement en raison de la reprise suivant la pandémie de COVID-19 et de l'augmentation des tarifs adoptée au cours de l'exercice. De plus, le montant des contributions pour les expositions et la programmation a augmenté, et la hausse des taux d'intérêt a entraîné une hausse des revenus d'intérêts.

Bien qu'Ingenium ait dépassé ses objectifs de revenus en 2023-2024, le total des produits est encore inférieur de près d'un million de dollars aux produits totaux enregistrés en 2019-20, qui se chiffraient à 14,2 millions de dollars. Il faut toutefois noter qu'en 2019-20, une exposition spéciale a été présentée au MSTC.

Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation ont augmenté de 11 % par rapport à l'année précédente, passant de 8,3 millions de dollars en 2022-23 à 9,2 millions de dollars en 2023-2024, ce qui représente un rétablissement presque total du niveau des revenus pré-pandémie. Cela s'explique principalement par l'augmentation des tarifs pour les activités sur place, comme l'entrée aux musées, les adhésions, les programmes éducatifs, les camps saisonniers, le stationnement et la location de salles. Les concessions ont également augmenté leurs activités en 2023-2024. L'expérience des visiteurs a été affectée pendant une courte période, en début d'exercice, par des limites de la capacité en lien avec la pandémie et des éléments interactifs non fonctionnels jusqu'au début de l'été 2023, alors que les musées avaient été fermés pendant un certain temps, l'exercice précédent, et la capacité avait été considérablement réduite. Le niveau de fréquentation et toutes les catégories de produits ont montré une reprise plus forte que prévu en 2023-2024 en raison de la hausse de la demande pour des programmes sur place qui avait été refoulée pendant un certain temps, du rebond du tourisme et de la fidélité des visiteurs et des membres.

Contributions :

Les contributions reconnues à titre de revenus varient d'une année à l'autre, en fonction des produits requis pour financer certains programmes et monter de nouvelles expositions. Les contributions ont augmenté de 38 %, passant de 2,1 millions de dollars en 2022-23 à 2,9 millions de dollars en 2023-2024. Plus particulièrement, les sommes importantes reçues du ministère des Pêches et Océans et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour des projets de communication scientifique, d'expositions et de présentations ont été comptabilisés comme des contributions en 2023-2024.

Produits d'intérêts :

La société touche des produits d'intérêts en investissant son encaisse et ses capitaux propres dans des instruments à faible risque. Les revenus d'intérêts de 1,2 million de dollars en 2023-2024 sont supérieurs aux 0,9 million de dollars générés en 2022-23, principalement en raison des taux d'intérêt élevés.

Dépenses

Les charges totales de 58,5 millions de dollars en 2023-2024 ont été légèrement supérieures aux charges totales de 56,1 millions de dollars de 2022-23, et plus élevées que celles enregistrées avant la pandémie, ce qui s'explique par les conditions inflationnistes affectant l'ensemble des activités et par la reprise de la fréquentation. Les charges liées aux programmes comprennent le matériel et les fournitures, le coût du personnel et la marchandise à vendre dans les boutiques, et ont toutes été plus élevées en raison de l'inflation. Le Centre Ingenium a également utilisé des crédits d'immobilisations reportés pour achever l'aménagement du Centre Ingenium et pour réaliser des projets d'immobilisations liés à la santé et la sécurité au MAEC et au MSTC.

Responsabilités fondamentales

Préservation du patrimoine et recherche :

Les charges liées aux activités de préservation du patrimoine et de recherche ont diminué d'environ 9 %, passant de 5,9 millions de dollars en 2022-23 à 5,4 millions de dollars en 2023-2024. L'important déménagement de la collection – qui a nécessité des équivalents temps plein (ETP) à durée déterminée pour atténuer les risques, effectuer le déménagement et libérer un entrepôt loué en 2022-23 – est maintenant terminé.

Expositions, programmes et rayonnement :

Les charges ont légèrement augmenté, passant de 20,0 millions de dollars en 2022-23 à 21,2 millions de dollars en 2023-2024. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des expériences pour visiteurs et du personnel chargé des programmes dans les musées, et à la hausse des charges engagées pour concevoir de nouvelles expositions et installations grâce aux contributions de partenaires.

Musées et immeubles abritant la collection :

Les charges associées à cette responsabilité fondamentale ont augmenté, passant de 20,9 millions de dollars en 2022-23 à 22,1 millions de dollars en 2023-2024, principalement en raison de l'achèvement

de projets d'immobilisations, notamment la construction du Centre Ingenium, un complexe expressément conçu pour la préservation de la collection scientifique et technologique nationale, ainsi que d'autres projets en lien avec la santé et la sécurité visant à rendre nos sites plus sécuritaires pour les artefacts et les visiteurs. Les charges ont également augmenté en raison de l'inflation qui a entraîné l'augmentation des coûts des contrats de service pour l'entretien des bâtiments et des autres coûts non discrétionnaires liés aux immeubles.

Services internes :

Les charges liées aux services internes sont passées de 9,3 millions de dollars en 2022-23 à 9,9 millions de dollars en 2023-2024, ce qui s'explique par l'augmentation des activités de vente au détail, de location de salles et de concessions dans les musées, ainsi que par certains investissements réalisés pour moderniser de vieux systèmes. Le conseil d'administration a également repris ses deux réunions sur place par année, ce qui entraîne des coûts.

Résultats d'exploitation nets et situation en fin d'exercice

Les résultats d'exploitation nets ont généré un bénéfice net de 2,3 millions de dollars en 2023-2024, principalement en raison de l'augmentation des tarifs et d'une fréquentation dans les musées et d'une participation aux programmes légèrement plus élevée que prévu, ainsi que d'une saine gestion financière visant à surmonter les défis entourant l'inflation et le marché, ce qui a permis d'augmenter le total des actifs nets non affectés à 8,9 millions de dollars. De façon générale, Ingenium se trouve dans une saine situation financière, bien que les projets d'immobilisations reportés, les exigences en matière de conformité non financées et les besoins relatifs aux programmes continuent d'avoir un impact sur sa viabilité financière. Le solde excédentaire actuel est donc essentiel à sa capacité de faire face à des besoins d'exploitation ou d'immobilisation limités imprévus et de rester viable à court terme.

Immobilisations et collections

Les immobilisations corporelles ont diminué, passant de 242,1 millions de dollars en 2022-23 à 241,0 millions de dollars en 2023-2024 en raison du montant relativement important de l'amortissement enregistré en 2023-2024 en lien avec l'achèvement du Centre Ingenium et de certains projets visant la santé et la sécurité. La réalisation de ces projets a fait passer la valeur totale du coût des immobilisations à 349,0 millions de dollars, par rapport à 341,7 millions de dollars en 2022-23.

États financiers

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers du présent rapport annuel ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, applicables aux organismes sans but lucratif; la direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. La direction est également responsable de toute autre information que renferme le rapport annuel et de la concordance, le cas échéant, de cette information avec les états financiers.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les biens sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et à ses règlements, à la *Loi sur les musées* et ses règlements, aux règlements administratifs de la Société ainsi qu'à l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la LGFP décrite à la note 1 afférente aux états financiers.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques, composé en majorité d'administrateurs externes. Le Comité rencontre la direction et le vérificateur externe indépendant pour voir comment ces groupes s'acquittent de leurs responsabilités et pour discuter de points concernant la vérification, les contrôles internes et d'autres sujets financiers pertinents. Le Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques a examiné les états financiers et a soumis son rapport au Conseil d'administration, qui a, à son tour, examiné et approuvé les états financiers.

Le vérificateur externe de la Société, soit la vérificatrice générale du Canada, vérifie les états financiers et fait rapport au ministre responsable de la Société.



Christina Tessier
La présidente et directrice-générale



Kimberlee Hemming
Directrice générale des opérations, Personnel et services corporatifs

Le 26 juin 2024



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée national des sciences et de la technologie (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations du Musée national des sciences et de la technologie dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur les musées* et ses règlements, les règlements administratifs du Musée national des sciences et de la technologie ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations du Musée national des sciences et de la technologie dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

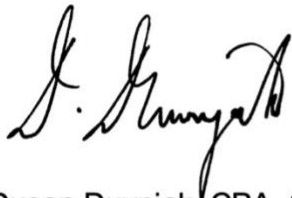
Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité du Musée national des sciences et de la technologie aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité du Musée national des sciences et de la technologie à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Dusan Duvnjak, CPA, CMA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 26 juin 2024

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|---|-------------------|-------------------|
| ACTIF | | |
| À court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3) | 23 462 \$ | 30 627 \$ |
| Créances | | |
| Ministères | 816 | 720 |
| Clients | 644 | 457 |
| Stocks | 750 | 595 |
| Frais payés d'avance | 1 198 | 1 160 |
| | <u>26 870</u> | <u>33 559</u> |
| Collection (note 4) | 1 | 1 |
| Immobilisations (note 5) | 241 023 | 242 072 |
| | <u>267 894 \$</u> | <u>275 632 \$</u> |
| PASSIF | | |
| À court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer (notes 6) | 8 400 \$ | 10 542 \$ |
| Tranche à court terme des avantages sociaux futurs (note 7) | 167 | 174 |
| Apports reportés et produits reportés (note 8) | 7 516 | 14 490 |
| | <u>16 083</u> | <u>25 206</u> |
| Avantages sociaux futurs (note 7) | 503 | 474 |
| Avance à long terme (note 9) | 4,208 | 4,208 |
| Apports reportés liés aux immobilisations (note 10) | 228 094 | 229 038 |
| | <u>248 888</u> | <u>258 926</u> |
| ACTIF NET | | |
| Non affecté | 8 904 | 6 604 |
| Investissement en immobilisations (note 11) | 10 102 | 10 102 |
| | <u>19 006</u> | <u>16 706</u> |
| | <u>267 894 \$</u> | <u>275 632 \$</u> |

Obligations contractuelles, droits contractuels et éventualités (notes 16, 17 et 19)
Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration

Recommandé par la direction




Neil Russon,
Le président



Christian Idicula
Le président, Comité des
finances, de la vérification
et de la gestion des risques



Christina Tessier,
La présidente et directrice-
générale



Kimberlee Hemming,
Directrice générale des
opérations, Personnel
et services corporatifs

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|--|----------|----------|
| PRODUITS | | |
| Exploitation (Tableau 1) | 9 155 \$ | 8 253 \$ |
| Contributions (Tableau 1) | 2 914 | 2 055 |
| Intérêts | 1 181 | 874 |
| Total des produits | 13 250 | 11 182 |
| CHARGES (Tableau 2) | | |
| Préservation du patrimoine et recherche | 5 389 | 5 913 |
| Exposition, programmes et rayonnement | 21 168 | 19 982 |
| Services internes | 9 850 | 9 296 |
| Musées et immeubles abritant la collection | 22 077 | 20 906 |
| Total des charges | 58 484 | 56 097 |
| Déficit avant les crédits parlementaires | (45 234) | (44 915) |
| Crédits parlementaires (note 12) | 47 534 | 46 835 |
| Bénéfice net de l'exercice | 2 300 \$ | 1 920 \$ |

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|---|------------------|------------------|
| INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS | | |
| Investissement en immobilisations au début de l'exercice | 10 102 \$ | 10 102 \$ |
| Variation de l'investissement en immobilisations au cours de l'exercice | - | - |
| Investissement en immobilisations à la fin de l'exercice | 10 102 | 10 102 |
| ACTIF NET NON AFFECTÉ | | |
| Bénéfice non affecté au début de l'exercice | 6 604 | 4 684 |
| Bénéfice net de l'exercice | 2 300 | 1 920 |
| Bénéfice non affecté à la fin de l'exercice | 8 904 | 6 604 |
| ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE | 19 006 \$ | 16 706 \$ |

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation a été exclu, puisqu'il n'y a aucun gain ou perte de réévaluation.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|---|-----------|-----------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Encaissements (clients et donateurs) | 11 347 \$ | 10 635 \$ |
| Crédits parlementaires reçus pour les charges d'exploitation | 35 723 | 35 278 |
| Décaissements (fournisseurs) | (19 391) | (21 319) |
| Décaissements (salaires et avantages) | (29 845) | (23 390) |
| Encaissements reçus de la Fondation | 353 | 110 |
| Intérêts reçus | 1 177 | 769 |
| Total des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement | (636) | 2 083 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS | | |
| Décaissements relatifs à l'acquisition d'immobilisations | (10 449) | (5 493) |
| Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations | (10 449) | (5 493) |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Commandites reçues pour l'acquisition d'immobilisations | 309 | - |
| Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition d'immobilisations | 3 611 | 4 430 |
| Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement | 3 920 | 4 430 |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (7 165) | 1 020 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 30 627 | 29 607 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | 23 462\$ | 30 627\$ |

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024

1. Pouvoirs, mission et activités

Le Musée national des sciences et de la technologie (la Société) a été constitué le 1^{er} juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*, et est une société d'État mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Tel que le mentionne la *Loi sur les musées*, la Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur le plan économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom d'Ingenium - Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Les activités de la société sont réparties en quatre activités complémentaires :

Préservation du patrimoine

Cette activité comprend la documentation, le catalogage, la conservation, la recherche historique, la bibliothèque et les services connexes.

Diffusion des connaissances

Cette activité comprend l'élaboration et l'entretien des expositions, les programmes d'interprétation et d'enseignement, de communication et de promotion, la diffusion sur le Web et les autres services aux visiteurs.

Services internes

Cette activité comprend les services de ressources humaines, des finances et de la gestion des installations, du développement d'entreprise et des activités commerciales, qui sont tous gérés centralement.

Installations

Cette activité comprend les frais de fonctionnement et d'entretien des immeubles qui appartiennent à la société et de ceux qui sont loués, ainsi que les services de protection, la location d'immeubles et les impôts fonciers. Elle comprend également une partie considérable de la charge d'amortissement étant donné que les acquisitions d'immobilisations se rapportent principalement aux installations de la société.

Directive conformément à l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et

instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société s'est conformée à la directive du Conseil du Trésor incluant l'implémentation des amendements ultérieurs à la directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor.

2. Méthodes comptables

Les méthodes comptables importantes sont :

(a) Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément à la série 4200 des normes comptables canadiennes du secteur public applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements de la Société sont très liquides parce qu'ils sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité et sont limités à des placements à revenus fixes auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de l'Association Canadienne des Paiements, et avec une cote de solvabilité de bonne qualité (A-1, A ou mieux) notée par la Société canadienne d'évaluation du crédit (DBRS).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés proviennent des crédits non utilisés et des contributions reportées d'individus et d'entreprises pour des fins déterminées.

(c) Créances

Les créances sont présentées à des montants que l'on prévoit réaliser ultimement. La Société établit une provision pour créances douteuses, qui reflète la baisse de valeur estimative des créances. La provision est basée sur les comptes clients et est déterminée en considérant les connaissances de la Société sur la situation financière de ses clients, l'âge des comptes clients, le climat politique et économique actuel, la concentration des clients, les normes de l'industrie et l'historique de recouvrement.

Les pertes sur créances sont comptabilisées dans l'état des résultats sous les charges d'exploitation.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et la valeur de réalisation nette est basée sur le prix de détail.

(e) Collection

La collection forme la plus grande part de l'actif de la Société, mais elle est comptabilisée à la valeur nominale de 1 000 \$ à l'état de la situation financière, vu les difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets de collection acquis par la Société sont comptabilisés comme charges dans l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont enregistrés comme actifs à leur valeur nominale. Les articles de la collection vendus, si applicable, sont comptabilisés comme des revenus au cours de l'exercice où ils sont vendus.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon les méthodes suivantes. Les immobilisations corporelles dont la Société s'est portée acquéreur et qui lui appartiennent sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les terrains et bâtiments qui appartenaient au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés à leur coût historique estimatif moins l'amortissement cumulé, dans le cas des bâtiments. Le coût historique estimatif net des bâtiments a été crédité aux apports reportés liés aux immobilisations et le coût historique estimatif des terrains a été crédité à l'actif net à titre d'investissement en immobilisations à l'état de la situation financière. Les terrains dont le coût historique ne peut pas être établi avec une certaine assurance sont comptabilisés à une valeur nominale et un montant correspondant est crédité à l'actif net.

Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service des bâtiments et des expositions sont capitalisées et comptabilisées au coût. Les améliorations aux bâtiments et aux expositions sont amorties sur la durée de vie utile des améliorations. Les expositions permanentes représentent des coûts qui sont directement attribuables à l'exposition et qui correspondent à la définition d'une immobilisation corporelle. Elles peuvent comprendre ce qui suit : salaires et avantages sociaux des employés, frais de services professionnels, structures d'expositions permanentes et de bâtiments, images et droits d'auteur.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la diminution de la valeur de l'actif. La réduction de valeur nette est alors comptabilisée à titre de charges dans l'état des résultats.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition, comme suit :

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Bâtiments | 10 à 40 ans |
| Améliorations aux bâtiments | 10 à 25 ans |
| Mobilier de bureau | 5 à 12 ans |
| Matériel | 5 à 12 ans |
| Logiciel | 5 ans |
| Expositions permanentes | 5 à 10 ans |

Les terrains et les projets d'immobilisations en cours ne sont pas amortis. Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

(g) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

L'ensemble des employés de la Société participe au Régime de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées établi en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les cotisations doivent être versées par les employés et la Société afin de couvrir les coûts liés au service courant. En vertu de la loi actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer d'autres cotisations en ce qui a trait aux services passés ou au déficit du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice où les services ont été rendus et représentent l'obligation totale des avantages sociaux futurs de la Société.

ii) Indemnités de départ et prestations de cessation d'emploi

Avant le 11 mai 2012, les employés avaient droit à des indemnités de départ, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. La Société a éliminé ces indemnités à compter du 11 mai 2012 et les montants non-payés à la fin de l'exercice ont été comptabilisés à titre de courus et sont recalculés chaque année afin de prendre en considération les augmentations de salaire.

La Société continue de fournir des prestations de cessation d'emploi aux employés mis à pied. Les indemnités de départ et les prestations de cessation d'emploi ne sont pas capitalisées d'avance et ne détiennent donc aucun actif. Elles seront prélevées sur les crédits futurs.

iii) Congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. Les congés de maladie non utilisés sont reportés jusqu'à ce que l'employé quitte la Société, auquel l'employé n'a droit à aucun paiement à ce titre et la Société n'a plus aucune obligation financière. La Société comptabilise le coût des congés de maladie futurs au cours des périodes pendant lesquelles les employés rendent des services à la Société. L'évaluation du passif est fondée sur la meilleure estimation de la direction des données démographiques des employés et de l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

(h) Constatation des produits

i) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la Société.

Les crédits parlementaires reçus pour l'achat des immobilisations amortissables incluant les expositions ayant une durée de vie utile de plus d'un an sont initialement comptabilisés comme apports reportés sur l'état de la situation financière. Quand un achat d'immobilisation est effectué, la partie du crédit parlementaire utilisée pour effectuer l'achat est comptabilisée comme apports reportés liés aux immobilisations et est comptabilisée à titre de produits selon la même méthode et pour les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des charges précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats durant la période au cours de laquelle ces charges sont engagées.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de produits dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit parlementaire est autorisé.

ii) Exploitation

Les produits découlant des activités des Musées comprennent les droits d'entrée et la vente de programmes, les ventes en boutique, la location des installations, les adhésions, l'exploitation agricole, le stationnement et d'autres produits. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'obligation de prestation est satisfaite. Les ventes d'adhésions et les ventes connexes de laissez-passer de stationnement rencontrent la définition d'obligations de prestation remplies progressivement et sont donc reportées et constatées sur la durée de l'accord d'adhésion. Pour les autres produits d'exploitation, l'obligation de prestation est satisfaite au moment où la vente de produits est conclue ou les services sont fournis.

iii) Contributions

Les contributions de commandites reçues pour l'acquisition et le développement d'expositions dont la durée de vie utile est de plus d'un an sont comptabilisées à titre d'apports reportés liés aux immobilisations et comptabilisées à titre de produits selon la même méthode et sur la même période que les expositions connexes acquises.

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats durant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées et les exigences sont satisfaites.

Les contributions non affectées sont comptabilisées à titre de produits à l'état des résultats dès qu'elles sont reçues ou sont recevables, si le montant peut être raisonnablement estimé et que sa rentrée est raisonnablement assurée.

Les apports en nature, lorsqu'utilisés dans le cours normal des activités de la Société et auraient autrement été achetés, sont comptabilisés à leur juste valeur estimée au moment de leur réception. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, les objets donnés à la collection (note 4) ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

iv) Produits d'intérêts

Les intérêts sont constatés et comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(i) Conversion de devises

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur au 31 mars.

Les gains et les pertes réalisés découlant de la conversion de devises sont rapportés à l'état des résultats. Les gains sont rapportés au titre de produits divers dans le tableau des produits d'exploitations et les pertes sont rapportées au titre de charges diverses dans le tableau des charges.

(j) Actifs et passifs financiers

La Société classe les instruments financiers au moment de leur comptabilisation initiale en fonction des raisons pour lesquelles les actifs financiers ont été acquis ou les passifs ont été engagés. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers à leur comptabilisation initiale correspond au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Suivant leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués par l'application du traitement comptable qui correspond à leur classement.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers incluent la trésorerie et équivalents de trésorerie, et les créances nettes des taxes à recevoir. Les passifs financiers incluent les avances à long terme, les comptes créditeurs et les charges à payer.

(k) Opérations entre apparentés

i) Opérations entre entités

Les opérations inter-entités sont des opérations entre des entités contrôlées par des capitaux communs. Les opérations inter-entités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées en chiffres bruts et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- Les opérations inter-entités sont évaluées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont effectuées conformément à des conditions semblables à celles qui seraient adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance, ou lorsque le coût payé est récupéré.
- Les biens et services reçus sans frais entre les entités contrôlées par des capitaux communs ne sont pas comptabilisés.

ii) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations inter-entités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

l) Passifs éventuels

Les passifs éventuels représentent des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si certains événements futurs incertains surviennent ou ne surviennent pas. S'il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

(m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers de l'exercice.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les charges à payer, la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont inscrits dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

(n) Modifications des normes comptables

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié une nouvelle norme comptable, le chapitre SP 3400, "Produits", qui est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Le chapitre SP 3400 fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des revenus qui proviennent du secteur public, mais qui n'entrent pas dans le champ d'application du chapitre SP 3410, "Transferts gouvernementaux", et du chapitre SP 3510, "Recettes fiscales". L'adoption de cette nouvelle norme comptable n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société fait des investissements à court terme et faible risque dans des placements à revenus fixes et des comptes d'épargne à intérêts élevés. Le rendement global du portefeuille au 31 mars 2024 était de 5,17 % (2023 - 4,65 %).

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|--|-----------|-----------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 23 462 \$ | 30 627 \$ |
| Moins les montants alloués à des fins affectées | (6 204) | (13 817) |
| <hr/> | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie non affectés | 17 258 \$ | 16 810 \$ |

Les montants alloués à des fins affectées représentent les crédits parlementaires non utilisés et les commandites reçues pour des projets spécifiques.

4. Collection

Une partie de la mission de la Société est de « promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques ». Cette collection représente l'actif principal de la Société et est répartie entre les secteurs suivants :

- les communications;
- les ressources non renouvelables et le design industriel;
- les ressources naturelles;
- les sciences physiques et la médecine;
- les ressources renouvelables, qui comprennent l'agriculture et la foresterie;

- les instruments, outils et systèmes ayant des applications directes en mathématiques, en chimie, en physique, ainsi qu'en astronomie, astrophysique, météorologie, arpentage et cartographie, et technologies de l'information;
- les transports: terrestre, maritime, aérien et spatial.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2024, la Société s'est départie de 123 objets (2023 - 330 objets) pour un montant total de 1 000 \$ (2023 - 2 000 \$). Les recettes ont été utilisées pour des services de gestion des collections.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2024, la Société a acquis 64 objets (2023 - 10 objets) pour ses collections, par l'entremise du processus d'acquisition/aliénation d'artefacts.

5. Immobilisations

| <i>(en milliers de dollars)</i> | | 2024 | | 2023 | | |
|------------------------------------|-------------------|----------------------|------------------------|-------------------|----------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette |
| Terrains | 10 102 \$ | - \$ | 10 102 \$ | 10 102 \$ | - \$ | 10 102 \$ |
| Bâtiments | 263 097 | 64 900 | 198 197 | 259 839 | 58 263 | 201 576 |
| Améliorations aux bâtiments | 31 552 | 15 383 | 16 169 | 21 836 | 14 202 | 7 634 |
| Mobilier de bureau | 1 423 | 923 | 500 | 2 251 | 1 579 | 672 |
| Matériel | 5 891 | 3 113 | 2 778 | 6 605 | 4 294 | 2 311 |
| Logiciel | 324 | 281 | 43 | 1 470 | 1 408 | 62 |
| Expositions permanentes | 34 918 | 23 409 | 11 509 | 34 412 | 19 903 | 14 509 |
| Immobilisations incorporelles | 25 | - | 25 | 25 | - | 25 |
| Projets d'immobilisations en cours | 1 700 | - | 1 700 | 5 181 | - | 5 181 |
| | 349 032 \$ | 108 009 \$ | 241 023 \$ | 341 721 \$ | 99 649 \$ | 242 072 \$ |

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, la Société a cédé des actifs d'un coût d'acquisition de 3 764 000 \$ (2023 - 8 293 000 \$) et d'une valeur comptable nette de 49 000 \$ (2023 - 42 100 \$).

Les immobilisations acquises au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2024 comprennent un montant de 1 358 000 \$ pour des transactions en capital qui ne requéraient pas l'utilisation de trésorerie et équivalents de trésorerie et qui sont donc exclues de l'état des flux de trésorerie. (2023 - 849 000 \$).

6. Crédoiteurs et charges à payer

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|--|-----------------|------------------|
| Comptes fournisseurs | 3 849 \$ | 4 016 \$ |
| Ministères, organismes et sociétés d'État | 3 083 | 1 443 |
| Salaires à payer et autres passifs liés aux salaires | 1 468 | 5 083 |
| | 8 400 \$ | 10 542 \$ |

7. Avantages sociaux futurs

(a) Régime de retraite

Le président du Conseil du Trésor du Canada détermine les cotisations obligatoires de l'employeur en se basant sur un multiple des cotisations obligatoires des employés. Le taux général des cotisations obligatoires de l'employeur en vigueur pour l'exercice 2023-2024 était dépendant de la date d'embauche de l'employé. Pour les dates d'embauche précédant le 1 janvier 2013, le taux des cotisations générales de la Société en vigueur à la fin de l'année était 9,35 % (2023 - 9,35 %), et pour les dates d'embauche subséquentes au 31 décembre 2012, le taux des cotisations générales de la Société en vigueur à la fin de l'année était 7,94 % (2023 - 7,93 %). Des cotisations totales de 2,22 M\$ (2023 - 1,73 M\$) ont été comptabilisées en tant que charges de l'année courante.

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations liées au régime. En général, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service donnant droit à une pension, multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec celles du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec, et sont indexées au taux d'inflation.

(b) Indemnités de départ, prestations de cessation d'emploi et congés de maladie

À la date de l'état de la situation financière, les renseignements utiles à l'égard de ces régimes sont les suivants :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|--|---------------|---------------|
| Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice | 665 \$ | 960 \$ |
| Coût de l'exercice | 346 | 256 |
| Indemnités versées au cours de l'exercice | <u>(299)</u> | <u>(551)</u> |
| Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice | 712 | 665 |
| Pertes actuarielles non amorties | <u>(42)</u> | <u>(17)</u> |
| Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice | 670 \$ | 648 \$ |
| Tranche à court terme | 167 \$ | 174 \$ |
| Tranche à long terme | <u>503</u> | <u>474</u> |
| Passif au titre des prestations constituées | <u>670 \$</u> | <u>648 \$</u> |

8. Apports reportés et produits reportés

Les produits reportés représentent les montants reçus avant que les services soient rendus ou dus au 31 mars. Les crédits parlementaires reportés représentent les crédits parlementaires approuvés et reçus pour des projets en cours ou reçus d'avance. Les apports reportés représentent les fonds reçus à une fin précise et pour lesquels les charges connexes n'ont pas encore eu lieu.

Les changements apportés au solde d'apports reportés et de produits reportés au cours de l'exercice sont les suivants :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|---|-----------|-----------|
| Solde au début de l'exercice | 14 490 \$ | 14 804 \$ |
| Plus : | | |
| Apports affectés de la Fondation de la Société des musées de sciences et technologies | 353 | 92 |
| Crédits parlementaires affectés reçus ou dus | - | 3 000 |
| Commandites et autres contributions reçues ou dues | 2 663 | 1 770 |
| Fonds reçus pour l'offre des biens et des services | 2 336 | 2 718 |
| Moins : | | |
| Apports affectés constatés de la Fondation de la Société des musées de sciences et technologies | (353) | (92) |
| Crédits parlementaires affectés utilisés | (7 443) | (4 079) |
| Commandites et autres contributions utilisées au cours de la période | (2 300) | (1 671) |
| Fonds utilisés pour l'offre des biens et des services | (2 230) | (2 052) |
| Solde à la fin de l'exercice | 7 516 \$ | 14 490 \$ |

Au 31 mars 2024, les crédits parlementaires reportés non utilisés s'élèvent à 3 623 000 \$ (2023 - 11 066 000 \$), les subventions et commandites reportées s'élèvent à 2 581 000 \$ (2023 - 2 218 000 \$) et les autres produits reportés s'élèvent à 1 312 000 \$ (2023 - 1 205 000 \$).

9. Avance à long terme

De 2008 à 2010, la Société a reçu des fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour construire des salles de classe, des aires de vente au détail et un auditorium au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada.

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|---|----------|----------|
| Financement pour la construction d'installations génératrices de profit | 4 208 \$ | 4 208 \$ |
| | 4 208 \$ | 4 208 \$ |

La Société a reçu les fonds sur la prémisse qu'un mécanisme de remboursement sera établi. Toutefois le remboursement des fonds pour la construction d'installations génératrices de profit n'était pas prévu avant 25 ans après le début du projet. En date du 31 mars 2024, un mécanisme de remboursement n'a pas encore été établi pour le financement reçu concernant la construction d'installations lucratives. La Société n'est pas tenue de verser des intérêts sur ce financement.

10. Apports reportés liés aux immobilisations

Les apports reportés liés aux immobilisations représentent la portion non amortie des crédits parlementaires et des commandites affectés à l'achat d'immobilisations amortissables. Les apports reportés relativement aux immobilisations sont comptabilisés au titre de crédits parlementaires et de commandites selon la même méthode et pour les mêmes périodes sur lesquelles l'immobilisation connexe est amortie.

Les changements aux apports reportés relativement au solde d'immobilisations sont les suivants :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|---|------------|------------|
| Solde au début de l'exercice | 229 038 \$ | 235 288 \$ |
| Montants utilisés pour l'achat d'immobilisations | 11 076 | 5 324 |
| Amortissement de l'apport reporté lié aux immobilisations | (12 020) | (11 574) |
| Solde à la fin de l'exercice | 228 094 \$ | 229 038 \$ |

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, le financement d'acquisition d'immobilisations au moyen de crédits parlementaires totalisait 10 490 000 \$ (2023 - 4 766 000 \$) et au moyen de commandites s'élevait à 586 000 \$ (2023 - 558 000 \$). Au 31 mars 2024, l'amortissement des crédits parlementaires liés aux immobilisations totalisait 11 200 000 \$ (2023 - 10 735 000 \$) et celui des apports reportés de commandites liés aux immobilisations s'élevait à 812 000 \$ (2023 - 838 000 \$).

11. Investissement en immobilisations

L'investissement en immobilisations représente le coût historique estimatif des terrains crédités à l'actif net à l'état de la situation financière et se détaille comme suit:

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|--|------------|------------|
| Immobilisations (note 5) | 241 023 \$ | 242 072 \$ |
| MOINS les montants financés par: | | |
| Avance à long terme (note 9) | (4 208) | (4 208) |
| Apports reportés liés aux immobilisations (note 10) | (228 094) | (229 038) |
| PLUS: | | |
| Amortissement cumulé sur les installations au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada financées par l'avance à long terme (note 9) au 31 mars | 1 381 | 1 276 |
| Solde à la fin de l'exercice | 10 102 \$ | 10 102 \$ |

12. Crédits parlementaires

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|--|------------------|------------------|
| Budget principal des dépenses d'exploitation et d'immobilisations | 29 983 \$ | 31 514 \$ |
| Budgets supplémentaires: | | |
| Indemnités de départ et salaires rétroactifs | 3 825 | 222 |
| Soutien financier aux musées nationaux | 5 452 | 8 050 |
| | 39 260 | 39 786 |
| Crédits parlementaires reportés utilisés dans l'exercice | 7 443 | 4 079 |
| Crédits parlementaires approuvés au cours de l'exercice pour des dépenses d'acquisitions d'immobilisations au cours d'exercices ultérieurs | - | (3 000) |
| Montant utilisé pour l'acquisition d'immobilisations amortissables | (10 376) | (4 766) |
| Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations | 11 207 | 10 736 |
| Crédits parlementaires | 47 534 \$ | 46 835 \$ |

13. Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada

La Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada (la Fondation) a été constituée le 14 novembre 2007 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré depuis le 1^{er} avril 2008 en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Fondation est une entité juridique distincte de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et elle a pour mandat de recueillir des fonds qui serviront en totalité à des projets déterminés par la Fondation.

La Fondation recueille des fonds auprès de mécènes, de sociétés, d'associations et de la collectivité. Les contributions de la Fondation à la Société sont comptabilisées à titre de produits de contribution dans l'état des résultats de la Société. Pour l'exercice 2023-2024, la Fondation a versé 568 000 \$ (2023 - 94 000 \$) à la Société. Ces fonds ont été dépensés conformément aux souhaits des donateurs.

La Société et la Fondation sont liées en vertu de l'intérêt économique de la Société dans la Fondation. On considère que la Société a beaucoup d'influence, étant donné que la raison d'être de la Fondation est intégrée à celle de la Société, et compte tenu de la participation de la Société à l'établissement des politiques et de l'orientation stratégique de la Fondation et des sommes importantes recueillies par la Fondation au profit de la Société.

En 2023-2024, les charges directes reliées aux coûts de collecte de fonds et engagées par la Société ont été absorbées par la Société pour reconnaître les efforts déployés par la Fondation pour attirer des commandites qui ont été comptabilisées directement dans les états financiers de la Société,

pour la somme de 289 000 \$ (2023 - 247 000 \$). Aucun montant n'a été enregistré à titre de compte à recevoir de la Fondation par la Société (2023 - 0\$).

Au 31 mars 2024, la Fondation n'avait aucune somme à verser à la Société (2023 - 0 \$).

La politique de la Société est de ne pas allouer les coûts relatifs à l'entretien du bâtiment et du matériel, aux services administratifs et à la technologie de l'information à d'autres fonctions de la Société et à la Fondation. Les frais de soutien administratif fournis gratuitement à la Fondation sont estimés à 65 000 \$ (2023 - 65 000 \$).

Les états financiers de la Fondation n'ont pas été consolidés à ceux de la Société et sont disponibles sur simple demande.

14. Aéroclub Rockcliffe

L'Aéroclub Rockcliffe (Rockcliffe Flying Club, RFC) est une organisation à but non-lucratif qui a pour objectif d'offrir des cours de pilotage reconnus par Transports Canada à ses membres et fournir des avions à ses membres pour des fins récréatives. Le RFC gère l'aéroport de Rockcliffe, qui est la propriété de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et qui est situé sur le terrain du Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. La Société a un intérêt économique dans le RFC en raison des importantes ressources fournies au RFC en échange de l'entretien des lieux. La Société permet au RFC d'utiliser l'aéroport sans frais en échange de l'exploitation et de l'entretien des pistes, des voies de circulation, des aires de trafic, des terrains, des stationnements et de la voie d'accès. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services reçus ou des services offerts, ces opérations ne sont pas comptabilisées dans les présents états financiers.

15. Instruments financiers et l'exposition aux risques

La Société a déterminé et évalué son exposition aux risques de la façon suivante :

(a) Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances nettes des taxes à recevoir et des créditeurs et charges à payer de la Société correspond approximativement à leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur liée à l'avance à long terme de la Société a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs et a été actualisée en utilisant les taux d'obligation du gouvernement avec des conditions et caractéristiques similaires :

| (en milliers de dollars) | 2024 | | 2023 | |
|--------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Avance à long terme | 4 208 \$ | 3 030 \$ | 4 208 \$ | 3 125 \$ |

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour la Société, associé à un manquement de la part d'une contrepartie à assumer ses obligations financières et découle principalement de la trésorerie

et équivalents de trésorerie (incluant la portion affectée), et des créances nettes des taxes à recevoir de la Société. La Société considère que le risque n'est pas important.

i) Trésorerie

La Société a déposé la trésorerie auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de l'Association canadienne des paiements. La Société a déterminé que le risque de perte n'est pas important.

ii) Équivalents de trésorerie

La Société gère son exposition au risque de crédit découlant des équivalents de trésorerie de 13 518 000 \$ (2023 - 19 806 000 \$) en se limitant à des placements à revenu fixe à court terme. Selon la politique de la Société sur les placements et les activités bancaires, les obligations de société doivent avoir une cote de solvabilité de bonne qualité (A-1, A ou mieux) notée par la Société canadienne d'évaluation du crédit (DBRS).

iii) Créances

La Société est exposée au risque de crédit provenant des clients dans le cours normal de ses activités. Au 31 mars 2024, les créances nettes des taxes à recevoir totalisaient 790 000 \$ (2023- 746 000 \$). Les créances sont nettes de la provision pour créances douteuses de 2 000 \$ (2023 - 21 000 \$), qui est établie selon le risque de crédit particulier associé aux clients et aux autres renseignements pertinents. La concentration du risque de crédit relatif aux créances est limitée en raison de la faible valeur des opérations avec les clients autres que les ministères.

La variation dans la provision pour les créances douteuses au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2024 consistait en une diminution de 19 000 \$ (2023 - augmentation de 5 000 \$) relativement aux soldes en souffrance.

Au 31 mars 2024, 241 000 \$ (2023 - 59 000 \$) des créances étaient en souffrance (plus de 30 jours) sans pour autant avoir subi de dépréciation.

(c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que les variations du prix de marché, telles que les taux de change et les taux d'intérêt, aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs de la Société ou sur la juste valeur de ses instruments financiers. La Société considère que le risque n'est pas important.

i) Risque de change

La Société est exposée au risque de change sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses créanciers principalement libellés en dollars américains.

La Société pratique ses activités principalement au Canada. Le risque de change est très limité à cause de la faible valeur des transactions dans des monnaies autres que le dollar canadien. Au 31 mars 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et le passif à court terme comprenaient respectivement 51 000 \$ US (2023 – 89 000 \$ US) et 2 000 \$ US (2023 - 21 000 \$ US), qui sont exposés aux fluctuations du taux de change des dollars américain et canadien.

L'incidence approximative d'une hausse de 10 % du dollar canadien comparativement au dollar américain sur ces soldes exposés au 31 mars 2024 représente une diminution de 7 000 \$ (2023 - diminution de 9 000 \$) du bénéfice net. L'incidence approximative d'une baisse de 10 % représente une augmentation de 7 000 \$ (2023 - augmentation de 9 000 \$) du bénéfice net.

Une sensibilité de 10 % a été choisie, ce qui est considéré comme étant raisonnable compte tenu du niveau actuel des taux de change et de la volatilité des taux historiques et des attentes du marché en matière d'évolution du dollar canadien et du dollar américain.

ii) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur les équivalents de trésorerie. Le risque n'est pas important en raison de leur nature à court terme.

(d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'assumer ses obligations financières à leur échéance. Les obligations financières incluent les créditeurs et charges à payer, et le remboursement de l'avance à long terme.

La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie (note 3). L'objectif de la Société quant à la gestion du risque de la liquidité est de gérer les opérations et les dépenses de trésorerie au sein du crédit autorisé par le Parlement et de ses produits auto-générés.

Au 31 mars 2024, la totalité des créditeurs et charges à payer est exigible à l'intérieur d'une période de 365 jours (2023 - 365 jours). Aucun mécanisme de remboursement n'a encore été établi pour l'avance à long terme de la Société.

Les objectifs, politiques et processus de la Société en matière de gestion des risques, de même que les méthodes utilisées pour les mesurer, correspondent à ceux qui étaient en place au 31 mars 2023.

16. Obligations contractuelles

Au 31 mars 2024, la Société s'était engagée dans divers contrats pour la construction de bâtiments, la location d'immeubles, des services de protection, des services de gestion d'installation, des services de publicité et des licences informatiques, pour un montant total de 16 251 000 \$. Les versements minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices et les exercices ultérieurs sont :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 |
|---------------------------------|-----------|
| 2024-25 | 6 946 \$ |
| 2025-26 | 2 675 |
| 2026-27 | 2 613 |
| 2027-28 | 2 565 |
| 2028-29 | 1 452 |
| 2029-30 et exercices ultérieurs | - |
| | 16 251 \$ |

17. Droits contractuels

Au 31 mars 2024, la Société a conclu diverses ententes pour la commandite d'expositions et de programmes pour un total de 5 637 000 \$. Voici la valeur capitalisée minimale qui devrait être recueillie pour les cinq prochains exercices :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 |
|---------------------------------|----------------|
| 2024-25 | 5 602 \$ |
| 2025-26 | 24 |
| 2026-27 | 11 |
| 2027-28 | - |
| 2028-29 | - |
| | <hr/> 5 637 \$ |

La Société a également conclu diverses ententes dont la valeur capitalisée totale ne peut être déterminée. Ces ententes sont prévues pour des périodes allant jusqu'à 5 ans et comprennent les opérations du stationnement de visiteurs, la production de lait, les investissements bancaires et les revenus des services alimentaires.

18. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent également les membres clés de la direction qui possèdent l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société, c'est-à-dire l'équipe de la haute direction, tous les membres du conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. À l'exception des opérations décrites ci-dessous, la Société réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions qu'avec des parties non apparentées. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Au cours de l'exercice, la Société a obtenu des services réalisés sans frais par Agriculture et Agroalimentaire Canada et par le Bureau du vérificateur général du Canada. Le bail pour la location des bâtiments du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada sur le site de la Ferme expérimentale centrale et les services d'audit ont été assurés sans frais. Ces services ne sont pas significatifs par rapport aux opérations de la Société, et par conséquent, ne sont pas présentés dans l'état des résultats de la Société.

La Société est également liée à d'autres entités en raison de l'influence considérable qu'elle exerce sur ces organisations. Les opérations entre apparentés avec la Fondation (note 13) et l'Aéroclub Rockcliffe (note 14) sont présentées ailleurs dans ces états financiers.

19. Éventualités

Dans le cours normal des activités de la Société, il arrive que diverses revendications ou actions judiciaires soient intentées contre elle. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et

une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Société. Au 31 mars 2024, aucune provision n'a été comptabilisée basée sur l'évaluation du passif potentiel par la Société et des firmes d'avocat externes (2023 - aucune provision). L'effet, le cas échéant, de la résolution finale de ces poursuites sera comptabilisé dans l'exercice au cours duquel elles pourront être déterminées. Au 31 mars 2024, la Société n'a pas d'actif éventuel à présenter.

TABLEAU 1: TABLEAU DES PRODUITS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS

pour l'exercice terminé le 31 mars

Produits d'exploitation

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|---|-----------------|-----------------|
| Droits d'entrée et programmes | | |
| Sciences et technologie | 2 128 \$ | 2 005 \$ |
| Aviation et espace | 1 055 | 966 |
| Agriculture et alimentation | 967 | 824 |
| Adhésion | 1 022 | 775 |
| Ventes dans les boutiques | 1 430 | 1 314 |
| Stationnement | 938 | 804 |
| Location des installations et concessions | 621 | 632 |
| Activités de la Ferme | 469 | 430 |
| Expositions itinérantes | 237 | 266 |
| Divers | 288 | 237 |
| TOTAL | 9 155 \$ | 8 253 \$ |

Contributions

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|--|-----------------|-----------------|
| Subventions et commandites | 1 611 \$ | 1 301 \$ |
| Autres contributions des individus et des sociétés | 950 | 660 |
| Contributions de la Fondation | 353 | 94 |
| TOTAL | 2 914 \$ | 2 055 \$ |

TABLEAU 2: TABLEAU DES CHARGES

pour l'exercice terminé le 31 mars

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 2024 | 2023 |
|--|------------------|------------------|
| Coûts du personnel | 26 301 \$ | 25 505 \$ |
| Amortissement et radiation d'immobilisations | 12 124 | 11 647 |
| Impôts fonciers | 3 257 | 3 117 |
| Frais de gestion immobilière | 3 176 | 2 710 |
| Servies publics | 2 672 | 2 190 |
| Services professionnels et spéciaux | 2 545 | 2 455 |
| Matériaux et fournitures | 2 535 | 2 430 |
| Services de protection | 1 158 | 1 065 |
| Réparation et entretien des bâtiments | 986 | 865 |
| Réparation et entretien du matériel | 854 | 732 |
| Boutiques, cafétéria et commercialisation des produits | 724 | 672 |
| Conception et affichage | 476 | 510 |
| Publicité | 453 | 556 |
| Publications | 248 | 209 |
| Communications | 227 | 253 |
| Fret, messageries et camionnage | 174 | 152 |
| Déplacement | 171 | 128 |
| Divers | 166 | 221 |
| Fournitures et matériel de bureau | 113 | 197 |
| Location de matériel | 53 | 35 |
| Acquisition d'objets pour la collection | 48 | - |
| Livres | 23 | 28 |
| Location d'immeubles | - | 420 |
| Total | 58 484 \$ | 56 097 \$ |